118 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

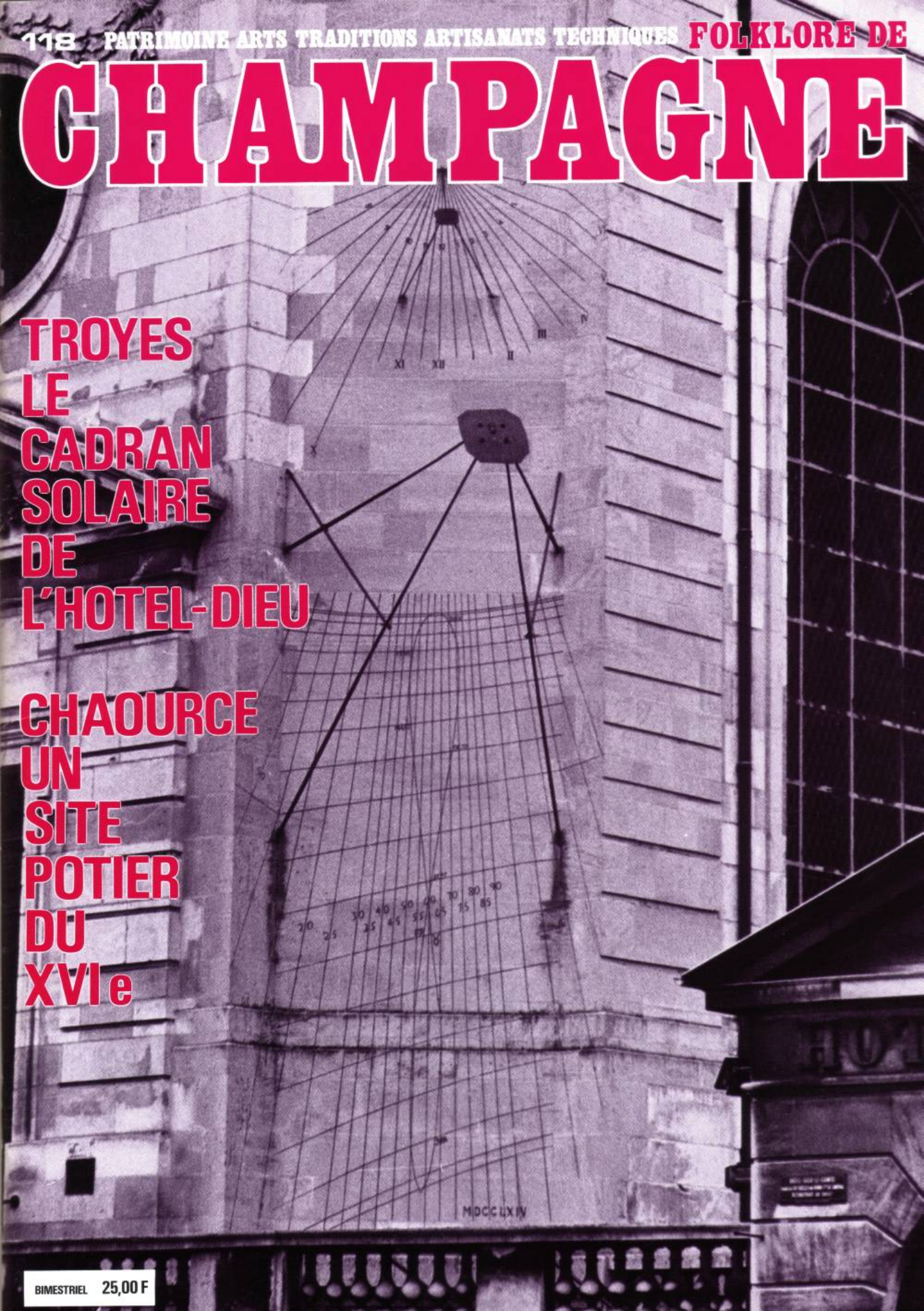

TROYES LE CADRAN SOLAIRE DE L'HOTEL-DIEU

CHAOURCE UN SITE POTIER DU XVIe

BIMESTRIEL 25,00 F

TÉLÉPHONES BERLINER

Téléph. 217-08 *29, Boulevard des Italiens, PARIS* Téléph. 217-08

Les plus puissants comme transmission et réception

RÉSEAUX D'ÉTAT **AÉROPHONES** RÉSEAUX PRIVÉS

Sans danger de contagion par la suppression de toute plaque vibrante devant la bouche

ADOPTÉS PAR LES

Grands Hôtels, Bureaux, Banques, Administrations, Grands Journaux, etc.

TÉLÉPHONES DOMESTIQUES VARIÉS POUR APPARTEMENTS

APPAREILS SPÉCIAUX POUR MINES, CHEMINS DE FER, TRAMWAYS ET TOUTES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

LE TELEPHONE A 100 ANS ! En collaboration avec la Direction Régionale des TELECOM, nous entreprenons une recherche sur les origines et l'historique des téléphones et télégraphes dans notre région. Nous faisons appel aux collectionneurs qui pourraient nous fournir des documents ainsi qu'à la mémoire de toutes celles et de tous ceux qui ont travaillé dans cette branche de la communication. D'avance nous vous remercions pour votre concours.

FRANCE TELECOM

prepare un historique des télégraphes et téléphones de la Champagne-Ardenne de 1889 à nos jours. L'étude est entreprise conjointement avec la société des amateurs de folklore et arts champenois.

Elle fera l'objet d'une exposition itinérante dans la région à la fin de l'année et sera publiée dans la revue SAFAC et le magazine Télécom.

Nous faisons appel à tous ceux qui posséderaient des souvenirs. Plus particulièrement aux femmes et aux hommes, retraités des PTT, qui ont vécu l'époque d'avant 1950 et aux collectionneurs de photographies, cartes postales, objets...

Précisons que notre intention n'étant pas de faire un « musée », toutes les pièces qui feront l'objet d'un prêt seront rendues à leurs propriétaires dans les plus brefs délais.

Désireux de mieux connaître la vie professionnelle de cette période, nous souhaitons également noter et enregistrer la mémoire et les souvenirs — bons et mauvais — de tous ceux qui ont participé activement à la naissance des Télécommunications.

D'avance, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître afin qu'une personne, mandatée par nos soins, vous rende visite.

Ecrivez-nous à l'adresse suivante :

FRANCE TELECOM
Direction régionale de Champagne-Ardenne
Histoire des Télégraphes et Téléphones
50, av. Patton
51021 Châlons-sur-Marne cedex
ou appelez-nous au 26.70.81.66

FRANCE TELECOM

Plusieurs de nos lecteurs nous ont dit avoir éprouvé quelques difficultés à lire nos toutes dernières publications. Vérification faite, il s'avère que leur remarque est justifiée et que la raison — ironie du sort — tient à la modernisation de nos techniques de fabrication !

Expliquons-nous :

Afin de rendre votre revue plus attractive et de bonne qualité tout en préservant son prix de revient, nous nous efforçons de travailler avec des professionnels qui ne restent pas *"les deux pieds dans le même sabot"*. Il en est ainsi pour notre imprimeur, notre photograveur et notre photocompositeur qui, chacun dans leur spécialité, n'hésitent pas à investir dans des matériels de plus en plus performants.

Dans le cas présent, c'est la photocomposition qui était en cause. Sans entrer dans les détails techniques, disons que les textes principaux de FOLKLORE DE CHAMPAGNE sont "frappés" dans un caractère appelé 8 Helvetica. Pour une raison qui a échappé à notre attention, la nouvelle machine électronique qui "débite" le texte, fournit un caractère très légèrement plus fin et plus condensé que la normale. Cette différence "d'œil" était cependant suffisante pour rendre la lecture plus difficile.

A partir de ce numéro nous avons, en accord avec notre photocompositeur, modifié le "corps" des lettres, ce qui devrait permettre d'offrir une lecture agréable à votre revue.

Ajoutons que, depuis le n° 116, notre photograveur utilise une nouvelle technique qui permet de reproduire nos "vieilles photos" avec une qualité encore supérieure.

Nous profitons de cette occasion pour soumettre à l'ensemble de nos abonnés, une suggestion émise par quelques lecteurs :

Nous publions des études, aussi exhaustives que possible, qui occupent une grande partie de la pagination en réduisant la possibilité de présenter davantage d'articles plus variés. Pour eux, la solution consisterait à publier ces grandes études en deux ou trois parutions. Toujours selon eux, cela donnerait la possibilité d'offrir, dans chaque revue, une plus grande variété. *En revanche*, il va de soi que pour suivre une étude, il faudrait se reporter à plusieurs parutions successives.

Amis abonnés, qu'en pensez-vous ?

Pour que FOLKLORE DE CHAMPAGNE soit — encore plus — Votre revue, n'hésitez pas à nous faire part de vos opinions.

Nous sommes à votre écoute.

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

118

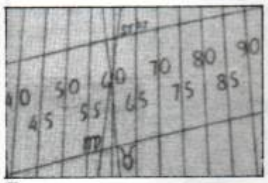

5 LE CADRAN SOLAIRE
Hotel-Dieu le Comte, Troyes
Docteur Doan

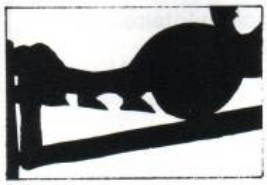

14 GIROUETTES
Gilles Fourtier

16 LA GLOIRE-DIEU
Maurice Rousselot, Gilbert Roy

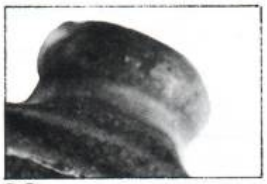

22 CHAOURCE
Un site potier Renaissance
René Clément

32 CHAMPAGNE-POLKA

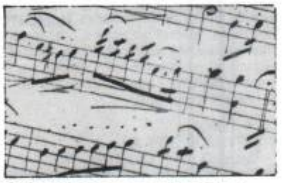

34 HILAIRE FAILLENOT
Compositeur
Maurice Faillenot, Gilbert Roy

37 SOMBRES ET JACHERES
Robert Jay

39 LIJOU

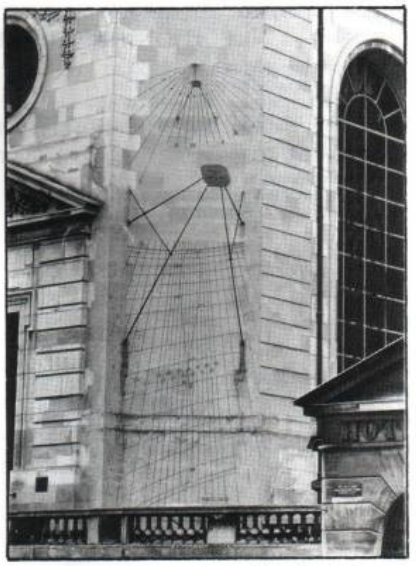

Le cadran solaire de la chapelle de l'Hôtel-Dieu le Comte à Troyes (Ph. G. Roy).

Crédit photographique :
René Clément, Gilbert Roy, Musée de Troyes.

safac

FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la **Société des amateurs de folklore et arts champenois,** association Loi 1901, SIRET 3336 1151.011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7/10.08.66 CCP 20041 01002 0000221 R 023 33 Châlons s Marne. Siège social : 21, rue d'Arcis 10170 Les Grandes Chapelles. Tél. 25 37 51 09. Antenne Marne : 40, rue des Artisans 51000 Châlons s Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay. Président Michel Coutant. Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lysiane Mangeot. Spiral photogravure. Impression offset imprimerie Leducq S.A. 51000 Fagnières. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube, le Conseil Général de la Marne et la Ville de Châlons s Marne.

Amateurs d'Art

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE
CHAMPAGNE

ÉDITION NUMÉROTÉE

Réalisez une collection de reproductions de gravures et tableaux inédits (format 50 × 60 cm).

Tirage limité et numéroté.

Le premier dessin édité est un portrait de Mme de N. par A.-F. Arnaud († 1846).

Notre seconde reproduction — un portrait peint par Valton — est en cours de réalisation. Elle ne sera tirée qu'à 250 exemplaires en format 50 × 60.

OFFRE SPÉCIALE
7/5

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (25 F × 5 = 125 F)
Vous recevez 6 numéros
et nous vous offrons
en cadeau de bienvenue
1 numéro gratuit supplémentaire
(6 + 1 = 7 numéros !)

safac

VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner
Offrez-lui un abonnement
Il profitera de notre offre de bienvenue
(7 numéros pour le prix de 5)
et votre abonnement personnel
sera automatiquement prolongé
d'un numéro

Pour le prix d'un abonnement vous vous constituez une formidable collection de 264 pages passionnantes au format européen, illustrées de près de 500 photos et documents inédits sur couché brillant 120 g.

A NOS LECTEURS ET ABONNES

Notre dernier inventaire nous a permis de retrouver d'anciens numéros (ft 16 × 24) épuisés. Examinez la liste paraissant dans ce numéro, vous y trouverez, peut-être, le numéro qui manque à votre collection.

ANCIENNE SERIE format 16 × 24

29 Val Perdu
31 Costumes de St Dizier-Wassy
45 Centenaires aubois
51 Danses enfantines
55 Taques et styles (II)
57 Vieux bal à Celles
58 Mires et empiriques
59 Les roulées de Pâques
61 Le carillonneur
62 Des puits
64 Les archers
65 La foudre dans l'Aube
66 Le feu du ciel
67 Révolte du Barséquanais
69 Ferme à Channes
70 St André les Vergers
71 Deux instituteurs en 1900
73 Le cochon
79 Brelleurs et mariniers
83 Labours à Channes
84 La craie à Chepy
85 Les chemises de femme
86 Habitat rural
88 Nos charrues d'Aube
89 Au lavoir

safac

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

NOUVELLE SERIE ft européen

90
LE COQ DE CLOCHER
Cô, jau, pou - Coqs et légendes - Coqs et symbole - Coq et clocher - Carnaval sur la sellette - Les Fluteaux de Wassy

91
LA MUSETTE, HAUTBOIS PASTORAL
Chant de paille - Hautbois moyennageux - Hautbois et musette - La musette - Sonnons voire - Coq de clocher - Coq illustré - Coq paratonnerre - Les Chenevotots de St André

92
BONNETERIE DE ROMILLY EN CARTES POSTALES
Romilly les chaussettes - Romilly Bourg Boom - La bonneterie - Bas et chaussettes - Romilly sur Seine - La Romillonne - Hubert, Bonn'tier circulaire - Lou cô - Les Aiguayès de Phalcoq - Carnaval - Les Bécuyes de Romilly

93
LE GRAIN, SOURCE D'ENERGIE
Le grain - La fertilisation - La terre - Les semailles - Les ennemis du grain - La moisson - Le battage - L'engrangement - L'agro-alimentaire - La meunerie - L'agrobiologie - Les Jasées de Châlons

94
LE LANGAGE TROYEN DU XVIIIe
Les Ephémérides Troyennes - Le Parler troyen - Le P.A.E. - L'Champeignat ? Lavou ? - Ecrire l'oralité - Un fournil à Fresnoy - Jeune Champagne de Troyes

95
LA VANNERIE A JOURS DE BUSSIERE LES BELMONT
Les Racines - Bussière lés Belmont - Les osiers - Les vanniers - Leveurs et marchands - La St Antoine - Chant de vannier - Parler morieu - Les Morelles de Ste Marie

96
NOCES ET BANQUETS A MAILLY LE CAMP
A l'Auberge le St Eloi - La journée d'une serveuse - Mariages et banquets - 50 desserts à l'ancienne - Le CRAC de Creney

97
BIERES ET BRASSERIES A ST DIZIER
Bières de l'Est - Brasserie malterie Thomas - Brasserie Fort Carré - Mémoire d'ouvrier - Tégestophilie - Les Jolivettes de Reims

98
LA VIE AU MARAIS DE VILLECHETIF, CRENEY, ARGENTOLLES
Le marais de Villechétif - Vivre du marais - La vie au marais - Bel en cheit

99
VINS ET LIQUEURS NATURELS 100 RECETTES A FAIRE SOI-MEME
Verrerie ancienne - Vins et liqueurs - Hautbois d'ortie - Le coq de Villeret

100
LE PARLER DU NOGENTAIS, DIALECTE CHAMPENOIS
Le parler du Nogentais - Aux mariniers nogentais - Alfred Boucher - Glaude et Marie

101
CUISINE TRADITIONNELLE 80 BONNES VIEILLES RECETTES
Cuisine traditionnelle - 80 bonnes vieilles recettes - La batterie de cuivres - Glaude et Marie - Bonnetier avant 14 - Les Cnas dou Solé des Riceys

102
CARNAVAL A WASSY, COSTUMES ET COUTUMES
carnaval à Wassy - Masques, mascaradés et chienlits - Souvenirs - Costume de Carnaval - Les osières à Balnot - Glaude et Marie - Un p'tit monde

103
ST SEBASTIEN, PATRON DES ARCHERS
Programme du Bouquet provincial - Aux origines de Compagnies - Ordre de St Sébastien - St Sébastien symbole - Marbais - L'arc en BD

104
SEIGNEURS ET PAYSANS AU XVIIIe LA MOTTE TILLY
Le château de la Motte-Tilly - Abbé Terray seigneur de la Motte - Paysannerie au XVIIIe - Ste Geneviève de Nogent s Seine

105
APPRENTI COUTELIER A FORCEY
Un apprenti coutelier - Le village de Forcey - Histoires de boutiques - Glaude et Marie

106-107
CONTES DROLATIQUES
Contes drôlatiques en BD : Les réverbères, L'église souillée, Le képi du facteur, La croix St Roch, Le pont aux ânes, La faute, St Nicolas et les pompiers, La foire au pecnot - La maison de la Turque à Nogent - Une paysanne en carafe - St Sébastien à Thoult-Trosnay - Charivari à Ramerupt

108
LA FEE ELECTRICITE
La fée électricité - "La Creney" - Souvenance - Réclame 1900, Pub d'hier - Glaude et Marie - Boutique de colleron

109
MAIRY SUR MARNE
Souvenirs sur Mairy - Mairy en documents - Le coq de St Etienne - Rues d'Estissac - Envois illustrés

110
RONDES ET BRANLES DE CHAMPAGNE
Le château de la Motte-Tilly - Rondes et branles : branle simple, branle coupé, branle vieux, branle sauté, rondeau, rondeau coupé, branle du Petit Homme, Polka de Chigny, Ronde de la belle - Jasées

111
LA GIROUETTE ENSEIGNE POPULAIRE ET ARTISANAT D'ART
Girouette, enseigne populaire - 333 girouettes de Champagne - Artisans d'aujourd'hui - 1943 à Troyes

112
LE COSTUME CHALONNAIS 1830-1848
Louis Barbat - Le costume chalonnais - Polka-seyote - Polka de Vitry le François - Parler champenois - La fée électricité

113
L'AUBE DE LA REVOLUTION
Bicentenaire - "L'Aube de la Révolution" - L'Aube et la Révolution : Danton, Bar s Aube, Bar s Seine, Brienne le Château, Chaource, Marigny le Châtel, Méry s Seine, Nogent s Seine - Branle coupé - Girouettes

114
CHAUMONT 1939-1989 50 ANS D'APPRENTISSAGE PUBLIC
50 ans d'apprentissage public - L'apprentissage avant 1939 - Le Centre Pasteur - Du CA Dampierre au CET Damremont - Du LEP Ashtom au Lycée Professionnel - Personnel enseignant - Valse des Roses - Gigue romillonne

115
GLAISIERS DU PROVINOIS UN METIER, UN LANGAGE
Glaisières du Provinois - Langage des glaisiers - Glaise et toponymie - Jeu de la plaque - Valse "les dilettantes"

116
AY SOUS LA REVOLUTION
Ay sous la Révolution - Famine et crise économique - La garde nationale et la guerre - Nobles et émigrés - Les écoles - La vie religieuse - H. Faillenot, violoniste

117
REIMS, DOLEANCES DES VIGNERONS ET PAYSANS
Reims, doléances du Bailliage - Plaintes, remontrances et doléances - Etats Généraux et réformes - Parler champenois - Chant de quête de mai - Complainte des Bordes

118
TROYES, LE CADRAN SOLAIRE POTERIE A CHAOURCE
Le cadran solaire - Girouettes - La Gloire Dieu - Chaource, un site potier Renaissance - "Champagne-Polka" - Hilaire Faillenot - Sombres et jachères

29		5F	59		10F	69		10F	85		25F	90	EPUISE	25F	97	EPUISE	25F	104		25F	111		25F	118		25F			
31		5F	61		10F	70		10F	86		25F	91		25F	98		25F	105		25F	112		25F						
45		5F	62		10F	71		12F	88		15F	92		25F	99	EPUISE	25F	106		45F	113		25F						
51		5F	64		10F	73		12F	89		15F	93		25F	100		25F	107			114		25F						
55		10F	65		10F	79		15F				94	EPUISE	25F	101		25F	108		25F	115		25F						
57		10F	66		10F	83		12F				95	EPUISE	25F	102		25F	109		25F	116		25F						
58		10F	67		10F	84		12F				96		25F	103		25F	110		25F	117		25F						

BULLETIN DE COMMANDE AU VERSO

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

118

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

ABONNEMENT POUR UN AMI

De la part de

M. _____

Adresse _____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDENNE DE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TARIF 1988/1989

☐ Normal 125 F
☐ Soutien 150 F
☐ Bienfaiteur 300 F
☐ Etranger 165 F

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

118

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

REPRODUCTION TIRAGE LIMITÉ NUMÉROTÉ

JE DESIRE ACQUERIR LA REPRODUCTION DU PORTRAIT DE Mme DE N. PAR A.-F. ARNAUD AU PRIX DE 100 F franco L'UNITE

en exemplaires numérotés

(les numéros sont attribués dans l'ordre de réception des commandes, le cachet de la poste faisant foi)

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

(Seuls les ordres accompagnés du règlement seront pris en compte)

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

JE COMPLÈTE MA COLLECTION

VEUILLEZ M'ADRESSER LES NUMEROS COCHES D'UNE CROIX

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

_____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Je suis abonné OUI ☐ NON ☐

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
☐ chèque ☐ mandat ☐ CCP 221 R Châlons sur Marne

ATTENTION certains numéros sont en stock très réduit. Vérifiez que vous avez bien là notre dernière mise à jour

Envoi franco de port et d'emballage pour la France

Pour l'Etranger, ajouter 3 FF de port complémentaire par exemplaire. Merci.

Date et signature

DETACHEZ CE BULLETIN
JOIGNEZ-Y VOTRE REGLEMENT
POSTEZ AUJOURD'HUI MEME

safac

safac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

LE CADRAN SOLAIRE Hôtel-Dieu le Comte à Troyes

Docteur DOAN

Au temps des cadrans solaires
il n'y avait pas l'ombre
d'une exactitude !
Albert Willemetz

Depuis juin 1989, la SAFAC-FOLKLORE DE CHAMPAGNE a entrepris l'inventaire général des CADRANS SOLAIRES de Champagne-Ardenne. Notre intention première était de publier ce dossier en fin 89. En fait, il ressort du travail de nos enquêteurs, que les inventaires connus à ce jour, sont très incomplets.

Ainsi, la Société Astronomique de France n'a recensé que 102 cadrans dans la Marne alors qu'à ce jour nous en avons déjà relevé et photographié 253 ! ... et il en va de même pour les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne.

Nos recherches se poursuivent donc encore aujourd'hui mais, il nous a semblé intéressant de publier, dès maintenant, cette étude du Docteur Doan sur le cadran ancien le plus complet de notre région.

Il nous faut vite oublier cette boutade d'Albert Willemetz et continuer d'admirer, installés sur l'un des pans de mur de la Chapelle de l'Hôtel-Dieu le Comte, les deux magnifiques cadrans solaires, pièces maîtresses du patrimoine artistique et intellectuel de la ville de Troyes.

La chapelle fut construite en 1760, l'année même de la pose de la grille monumentale exécutée par le serrurier parisien Pierre Delphin.

La chapelle fut consacrée en 1762 et, aussitôt on fit appel à Jean Baptiste Ludot pour dessiner les cadrans solaires et en assurer l'installation en 1764, date gravée au bas du mur.

Qui est donc ce Ludot ?

Je transcris ici la biographie publiée par Socard, lequel n'a d'ailleurs fait que recopier fidèlement le texte de notre historiographe local, Pierre-Jean Grosley (1718-1786), auteur des mémoires historiques des hommes célèbres de Troyes.

J.B. Ludot, savant et littérateur, naquit à Troyes le 22 mai 1704 et mourut également à Troyes le 11 janvier 1771.

Littérateur, il publia les "*Recherches sur les lieux où le Consul Semprorius fut mis en déroute par Annibal dans la seconde guerre punique*", ainsi que le *plan de la ville de Plaisance* — qu'il n'a d'ailleurs jamais vue !

Il publia aussi en 1762 la "*Lettre critique de M. Hugot, maître serrurier à l'auteur des "Ephémérides" troyennes* (Troyes 1762), qui lui valut de nombreux démêlés avec P.J. Grosley.

Savant, il concourut pour le prix proposé par l'Académie des Sciences sur le sujet "*la meilleure construction du Cabestar*".

Il était en correspondance suivie avec les plus grands scientifiques de l'époque : d'Alembert, Jussieu, Réaumur, etc..; qui le tenaient en grande estime, puisqu'ils lui proposèrent de se fixer à Paris et, y être nommé membre de l'Institut.

Il ne put se décider à quitter sa ville natale et, il ne pouvait être question, pour lui, d'aller régulièrement à Paris assister aux nombreuses séances de l'Académie, les voyages étant en ce temps, fort longs et onéreux.

Au Siècle des Lumières, pendant lequel se développaient les sciences expérimentales, disciple de Descartes, Pascal, Newton, il se livrait — sur lui-même — à maintes expériences. Ce qui dénotait surtout son courage.

Expériences sur l'alimentation : il préparait lui-même sa cuisine pour plusieurs jours.

Expériences sur l'habitat : on l'appelait le Diogène de Troyes.

Expériences sur la résistance du corps humain à la chaleur : il n'hésitait pas à se mettre dans un four chauffé à différentes températures, thermomètre et montre en mains.

Expériences sur la résistance du corps humain au froid : stoïquement il se jetait dans la Seine gelée, toujours armé de son thermomètre et de sa montre.

Il mourut relativement jeune, succombant probablement à la tuberculose, "la phtisie" si fréquente à cette époque, victime de son courage et de son dévouement à la science.

Donc, en l'an de grâce 1764, lorsqu'on fit appel à lui pour installer un cadran solaire sur l'un des murs de la chapelle nouvellement construite, Jean-Baptiste Ludot, fidèle à lui-même, décida de ne point copier les nombreux modèles existant autour de lui à l'époque. Il refit tous les calculs astronomiques et, fit exécuter son projet selon ses conceptions personnelles. Résolution courageuse qu'on ne peut qu'admirer car, si les formules sont bien connues, les calculs en sont longs et fastidieux.

Le travail terminé, il fit peindre sur le mur, trois inscriptions, lisibles encore au siècle dernier avec une lunette d'approche mais, actuellement, effacées.

Première inscription empruntée au Psaume XVIII, 1er Verset (Version de la Vulgate) :

LES CIEUX PUBLIENT LA GLOIRE DU CREATEUR

ou extraites du 2e Verset du Psaume XIX du Roi David (Version hébraïque), dont voici le texte entier :

Les Cieux racontent la Gloire du Créateur et l'étendue manifeste l'œuvre de ses mains

Seconde inscription, dont l'auteur est Jean-Baptiste Ludot, lui-même :

TU ES L'OUVRAGE DU TRES-HAUT, SOLEIL ADMIRABLE

Enfin, troisième inscription, un vers de Virgile :

FUGIT IRREPARABILE TEMPUS

Reminiscence, sans doute, de la part de Ludot, d'un vers de Racine et allusion à l'impossibilité de réparer "*des ans l'irréparable outrage*", sur le corps et l'esprit des malades de l'Hôtel-Dieu tout proche.

Hôtel-Dieu le Comte

DESCRIPTION ET LECTURE DES CADRANS SOLAIRES

Le cadran solaire est un instrument de mesure du temps ; il nous indique les heures de la journée. Mais quelle est, d'abord la définition de l'heure ?

Supposons que nous regardions le ciel, la nuit, et cherchons une étoile "fixe" — Orion, par exemple.

Comme la terre tourne autour d'elle-même sur son axe, à un moment donné, Orion passera juste en face de nous puis, nous dépassera. Si nous avons la patience de rester à la même place et dans la même position, la nuit suivante, nous verrons l'étoile repasser à nouveau devant nous.

Le temps qui sépare ces deux passages est exactement le temps que met la terre pour effectuer une rotation complète autour d'elle-même, soit un jour — **un jour sidéral** — dont la durée est exactement de 23 heures 56 minutes 4 secondes. Si nous divisons la durée du jour en 24 intervalles égaux, la durée de chacun d'eux équivaut à une heure — **une heure sidérale.**

Mais, nous n'avons pas de relation privilégiée avec l'étoile Orion. Nous pouvons tout aussi bien choisir une autre étoile et, pourquoi pas, le soleil qui nous apporte lumière et chaleur ; en nous rappelant toutefois que cet astre n'est pas réellement fixe, pour nous, puisque nous tournons autour.

Nous allons renouveler, avec le soleil, la même expérience que nous avions effectuée avec Orion, à la même place et dans la même position.

La durée de l'intervalle entre deux passages successifs du soleil sur le même "**méridien**" mesure la durée du jour solaire. Le moment précis du passage du soleil au-dessus de notre méridien indique MIDI, **midi solaire** ou encore midi vrai. Mais ce n'est qu'un "midi local" puisque le soleil passera bientôt au-dessus d'un autre méridien où il sera encore midi...

Ainsi, le jour sidéral a une durée constante alors que le jour solaire varie d'une façon appréciable du fait de la double rotation de la terre : rotation autour du soleil et rotation sur elle-même. Ces variations seront expliquées un peu plus loin.

L'heure que nous donne le cadran solaire doit également subir quelques corrections pour être en concordance avec l'heure de notre montre.

Première correction :

Le cadran solaire ne donnant qu'une heure locale, valable uniquement pour une région étroitement délimitée, son utilisation n'était valable qu'à une époque où les moyens de transport et de communication étaient très lents — Ce qui n'est plus le cas de nos jours. Aussi eut-on idée d'élargir cet espace en créant des **fuseaux horaires** mesurant 15° de longitude où l'heure reste celle d'un point fixe choisi par convention. Ainsi, pour toute la France, d'Est en Ouest, a-t-on adopté l'heure du méridien de Greenwich, un observatoire situé dans les faubourgs de Londres, comme heure commune ou **heure universelle**.

Troyes, qui se trouve à 4 degrés de longitude, à l'Est de Greenwich, voit le soleil arriver 16 minutes avant cette ville. Pour se conformer au temps universel, Troyes doit donc retrancher 16 minutes à son heure locale, donc :

Temps universel T.U. = Temps vrai T.V. + ou – la correction due à la longitude.

Deuxième correction :

La terre, sujette comme toutes les planètes aux lois de l'astronomie, tourne autour du soleil sur une orbite non pas circulaire mais, elliptique et avec une vitesse variable. Ainsi la durée du jour change régulièrement. Elle s'allonge ou se raccourcit et nous devons tenir compte de ces variations pour obtenir le temps dit civil. Ces variations journalières sont appelées "**équation du temps**", donc :

Temps civil T.C. = Temps universel T.U. + ou – équation du temps.

Troisième correction :

D'après les dispositions légales en vigueur, nous devons ajouter une heure en hiver et deux heures en été pour avoir le **temps dit "légal"**, ou, temps de nos montres, donc :

Temps légal T.L. = Temps civil T.C. + ou – une ou deux heures.

La construction d'un cadran solaire doit tenir compte de ces corrections, surtout celles dues à l'équation du temps, les autres ayant des valeurs constantes.

Généralement il est extrêmement facile de lire un cadran solaire simple — celui de l'église St Remi, par exemple. En revanche je dois reconnaître que la lecture des cadrans solaires de l'Hôtel-Dieu est malaisée pour le profane. Leur constructeur, Jean-Baptiste Ludot, désireux de dessiner un outil de mesure du temps aussi précis que possible s'est vu contraint de jongler avec l'exiguité de l'emplacement qui lui avait été attribué.

Il eut l'idée, très ingénieuse, de construire deux cadrans, l'un au-dessus de l'autre, chacun ayant une fonction distincte et privilégiée.

Je me propose de faire une approche de la lecture de ces cadrans. Le meilleur moyen me semble être de faire, tout d'abord, comprendre les principes directeurs de la construction de ces merveilleux instruments.

PRINCIPES DE CONSTRUCTION

La terre tournant sur elle-même en 24 heures, la mesure du temps est basée sur le déplacement de l'ombre projetée par une tige ou "style" éclairée par le soleil, sur une surface plane servant de cadran.

Le cadran le plus facile à imaginer serait celui placé juste au pôle nord et dont le plan serait parallèle à la surface de l'équateur tandis que son style coïnciderait avec l'axe de la terre.

Ce cadran, tournant au même rythme que la terre, l'ombre du style va balayer toute sa surface en l'espace de 24 heures.

Notre planète étant divisée en 360 méridiens (ou degrés), le secteur balayé en une heure sera de 360° : 24 = 15° de longitude, la longitude servant de mesure angulaire à la distance entre deux méridiens. Pour cette raison, un secteur de 15° est désigné sous le nom de "fuseau horaire", comme nous l'avons précédemment expliqué.

Un tel cadran, parce que sa surface est parallèle au plan de l'équateur, est appelé **CADRAN EQUATORIAL**.

Malheureusement — ou plutôt heureusement — nous ne sommes pas au pôle nord. Nous sommes à Troyes, une ville située à la latitude de 48°13'21", dans l'hémisphère nord.

Rien ne nous empêche de transporter le cadran que nous venons de construire au pôle, jusqu'à Troyes, pour l'y utiliser. Mais deux conditions s'imposent au cours de ce transfert pour que le cadran reste valable : le style doit rester parallèle à l'axe de la terre et sa surface doit aussi rester parallèle au plan de l'équateur.

De tels cadrans existent dans le commerce. Posés sur des socles semblables à ceux des globes terrestres de nos écoles, ils sont dotés d'un axe à inclinaison variable.

Mais nous pouvons aussi, à partir de ce cadran, dessiner des cadrans solaires à même le sol, sur une surface horizontale, comme à Voiron (Isère) ou Turbie (Alpes maritimes) ou encore sur un plan vertical, à même le mur, comme à l'Hôtel-Dieu de Troyes.

CONSTRUCTION D'UN CADRAN SOLAIRE HORIZONTAL

Le schéma (fig. II) nous permet aisément d'imaginer le transfert de notre cadran équatorial polaire, du Pôle à Troyes.

On commence à niveler le sol bien horizontalement pour y déposer une plaque de ciment ou de marbre. On n'a plus qu'à fixer la tige du cadran de sorte qu'elle fasse, avec le méridien et dans son plan, un angle égal à la latitude de Troyes, soit 48°13'31", d'après le théorème de géométrie qui postule que deux angles dont les côtés sont perpendiculaires l'un à l'autre sont égaux.

Nous pouvons lire les heures directement sur notre cadran, ainsi transféré. Nous pouvons aussi l'utiliser pour tracer un cadran horizontal et nous en débarrasser ensuite — en conservant cependant le style. Il nous suffit de prolonger les tracés horaires du cadran équatorial jusqu'à l'intersection avec le sol aux points XII, XI, X, IX, etc... puis de joindre ces points au pied du style en A, et voilà notre cadran horizontal achevé (fig. IV).

CONSTRUCTION D'UN CADRAN SOLAIRE VERTICAL

On peut procéder de la même manière pour construire un cadran solaire sur un mur vertical comme à l'Hôtel-Dieu.

Une telle installation est d'autant plus aisée que ce mur est orienté plein sud — ou presque — et c'est ce petit "détail" qui a entraîné Ludot dans des calculs supplémentaires fastidieux.

Fixons sur le mur notre cadran équatorial en ayant soin de faire en sorte que sa tige, son style, fasse avec le méridien du lieu un angle b égal à 90° − a, "a" étant la latitude du lieu, 48°13'31".

Si, de nouveau, on veut supprimer notre équatorial, bien encombrant, et tracer les lignes horaires sur le plan même du mur, on va procéder comme précédemment en faisant attention toutefois à ce que la ligne horaire de midi soit sur la verticale passant par le pied du style.

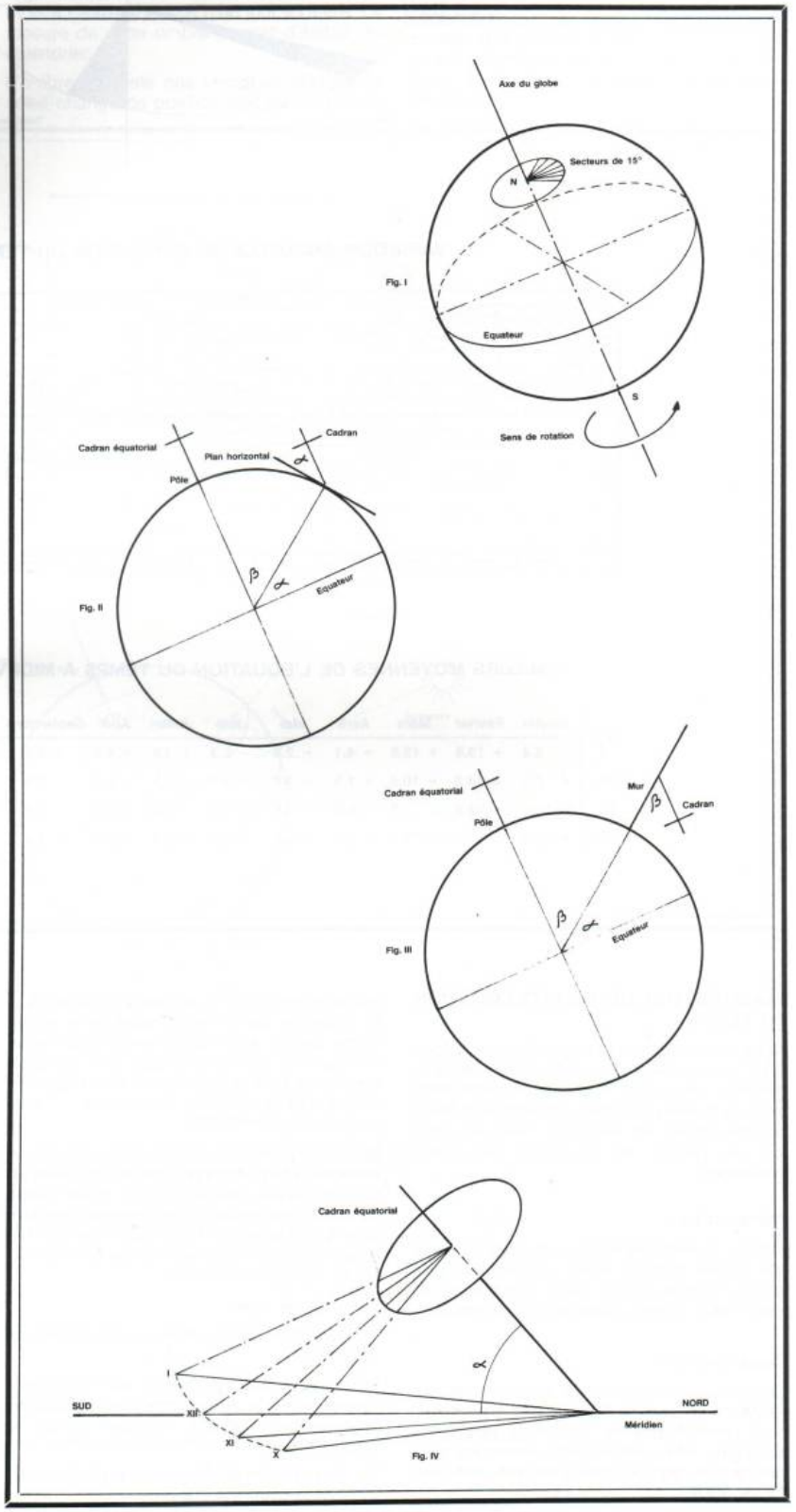

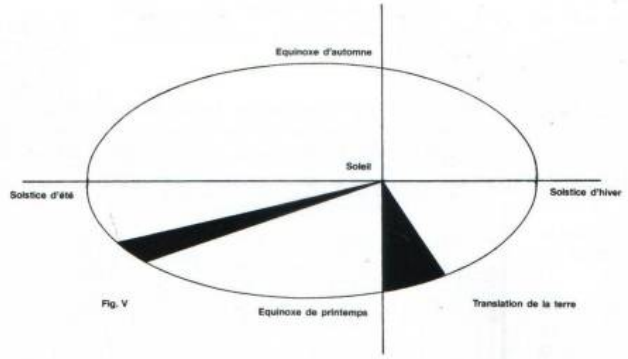

Fig. V

VARIATION ANNUELLE DE L'EQUATION DU TEMPS

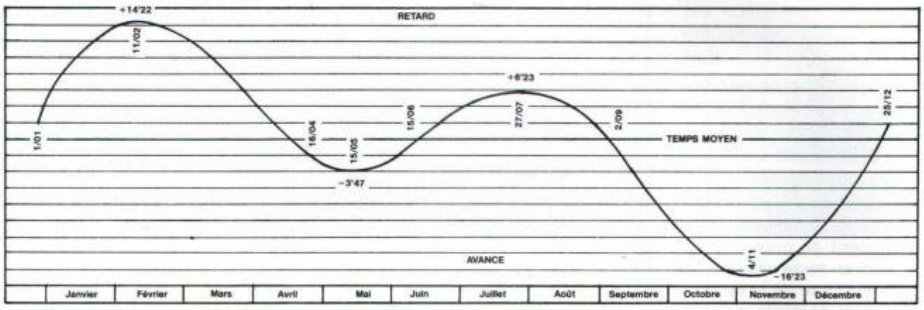

Fig. VII

VALEURS MOYENNES DE L'EQUATION DU TEMPS A MIDI VRAI (en minutes)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	+ 3.4	+ 13.6	+ 12.5	+ 4.1	− 2.8	− 2.3	+ 3.6	+ 6.3	+ 0.2	− 10.1	− 16.3	− 11.2
10	+ 7.3	+ 14.3	+ 10.5	+ 1.5	− 3.6	− 0.8	+ 5.2	+ 5.4	− 2.8	− 12.8	− 16.1	− 7.5
20	+ 10.9	+ 13.8	+ 7.7	− 0.9	− 3.6	+ 1.3	+ 6.2	+ 3.5	− 6.4	− 15.1	− 14.5	− 2.7
30	+ 13.3		+ 4.7	− 2.7	− 2.6	+ 3.4	+ 6.4	+ 0.8	− 9.8	− 16.3	− 11.5	+ 2.3

VARIATION DE L'HEURE DITE EQUATION DU TEMPS

Nous avons vu que la durée du jour solaire subit des variations quotidiennes. Ces irrégularités sont dues à plusieurs paramètres mais, la cause principale en est que la terre, comme toutes les planètes, obéit aux trois lois de Kepler, en particulier aux deux premières.

Première loi :

Chaque planète décrit de l'occident à l'orient une ellipse dont le soleil occupe l'un des foyers, l'ellipse étant ovale, symétrique et ayant deux foyers également symétriques.

Deuxième loi :

Les surfaces balayées par le rayon vecteur (dans notre cas, la ligne droite terre-soleil) sont proportionnelles au temps mis à les parcourir. Plus simplement énonçons qu'à des temps égaux correspondent des surfaces égales.

Sur le schéma (fig. V), les deux surfaces (A et B) balayées par le rayon soleil-terre, en un même temps, sont égales entre elles. Nous remarquons sans peine que, plus le rayon sera court, plus la base située sur l'ellipse — c'est-à-dire la distance à parcourir — sera longue et inversement.

En conséquence et comme on le voit sur ce schéma, la terre étant plus proche du soleil en hiver qu'en été, elle doit, en un même temps parcourir une distance plus longue pendant la période hivernale et plus courte pendant la saison estivale. Ainsi sa vitesse diminue en été et s'accélère en hiver.

Etant donné que :

1°- La rotation de la terre sur elle-même est régulière.

2°- Le jour vrai ou "temps vrai" est défini comme étant la durée entre deux passages consécutifs du même méridien devant le soleil.

3°- Le parcours de la terre sur l'écliptique est variable suivant les saisons.

Il est donc forcément probable que le même méridien se présente devant le soleil soit avant la fin du parcours, en hiver, soit après la fin du parcours, en été. Ce qui veut dire que le jour vrai est tout à fait variable selon les mois. C'est-à-dire suivant la place que la terre occupe sur l'écliptique.

Ces décalages du temps solaire vis-à-vis du temps civil (celui de nos montres) sont consignés dans des éphémérides, soit sous forme de tableau — avec de longues colonnes de chiffres — soit sous forme de courbes donnant les variations horaires suivant les dates (fig. VIII).

Les variations du temps solaire étant mensuelles et même quotidiennes, les corrections nécessaires ne pourront être faites que si l'on connaît précisément la date du jour de lecture de l'heure sur le cadran. Autrement dit, un cadran solaire n'est réellement complet que s'il comporte également un calendrier.

CONSTRUCTION DU CALENDRIER SOLAIRE

Voici le principe sur lequel repose un tel calendrier.

La terre tourne autour du soleil en gardant constamment son axe dirigé vers le Nord, c'est-à-dire l'étoile polaire. Cet axe fait un angle dont la valeur est de 23°27' (fig. IX).

C'est en raison de cette inclinaison que l'on voit le soleil, tantôt au-dessus du Tropique du Cancer, on dit alors que le soleil est haut sur l'horizon et c'est l'époque de solstice d'été, tantôt au-dessus du Tropique du Capricorne, on dit alors qu'il est bas sur l'horizon et c'est l'époque du solstice d'hiver, tantôt encore il est à l'horizon de l'équateur et c'est l'époque de l'équinoxe de printemps ou d'automne (fig. X).

Ces changements de positions du soleil se traduisent sur le cadran par des variations de la longueur de l'ombre projetée par le style (fig. XI). Très courte au solstice d'été, très longue au solstice d'hiver, cette ombre varie régulièrement d'une saison à l'autre, d'un mois à l'autre et même d'un jour à l'autre. La mesure de cette ombre permet d'établir un calendrier.

L'ombre ne reste pas immobile puisque le soleil change de position tout au long de la journée. L'extrémité du style va dessiner une courbe à concavité très ouverte, une hyperbole, de forme et de position différente chaque jour.

Chaque courbe, appelée "**arc diurne**", nous indique une date et le cadran, avec son réseau d'arcs diurnes, devient un calendrier solaire.

Sur ce calendrier, notre point de repère est l'arc diurne des équinoxes (21 mars et 23 septembre) qui est en fait une droite, horizontale si le calendrier est tourné plein Sud, ce qui est presque le cas de celui de l'Hôtel-Dieu. Le cadran est alors appelé *non-déclinant*.

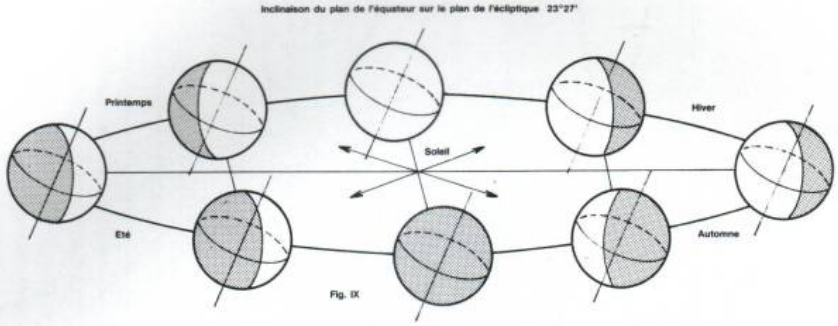

Fig. IX

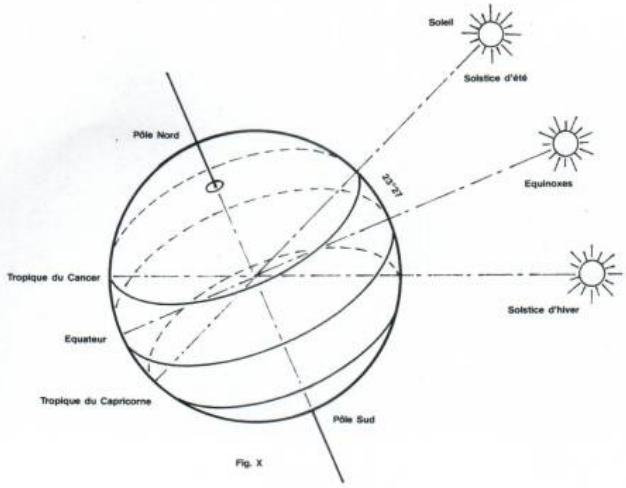

Fig. X

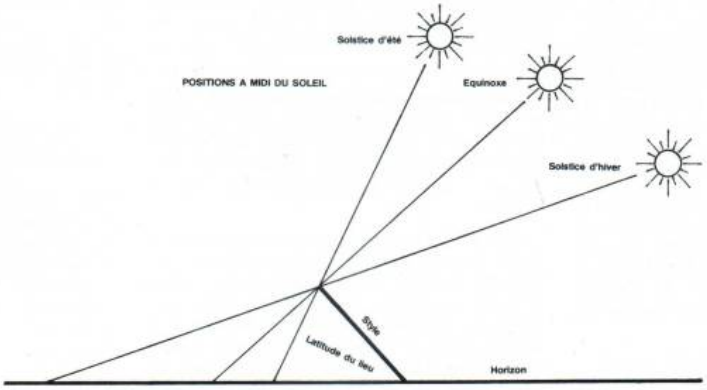

Fig. XI

CONSTRUCTION ET DESCRIPTION DES CADRANS SOLAIRES DE L'HOTEL-DIEU

Nous avons donné les principes théoriques de base pour la construction des cadrans solaires. Reste à savoir comment J.-B. Ludot, en partant de ces principes, a conçu et dessiné son chef-d'œuvre gnomonique.

Il avait à surmonter d'énormes difficultés dues à l'étroitesse du pan de mur qui lui avait été attribué et à sa volonté de dessiner un cadran doté d'une précision aussi grande que possible.

Il résolut le problème avec élégance en construisant deux cadrans, l'un au dessus de l'autre, l'un de petites dimensions, tout en haut, l'autre nettement plus important en bas.

Dans les deux cas, au lieu d'utiliser comme styles, des tiges de fer très longues et rigides, difficiles à planter et à maintenir en place, il a préféré des plaques métalliques retenues par un solide système d'entretoises. Ces plaques sont percées d'une fente dans le sens du méridien, encadrée par deux trous ovales. La fente remplace le corps du style et les deux trous soulignent les extrémités de ce style. La lumière du soleil, passant au travers de ces orifices, indique bien mieux la ligne horaire, peinte en noir, que l'ombre d'un style qui, souvent, se confond avec la grisaille de la muraille.

LE PETIT CADRAN

Le petit cadran est divisé en heures et demi-heures et, grâce à la brièveté de son style, il permet malgré ses faibles dimensions de couvrir le temps de la journée de 7 h 30 du matin à 6 h de l'après-midi avec une précision de l'ordre de 10 minutes.

L'heure est indiquée, vers le bas, par des chiffres romains et, au milieu, par des chiffres arabes beaucoup plus fins.

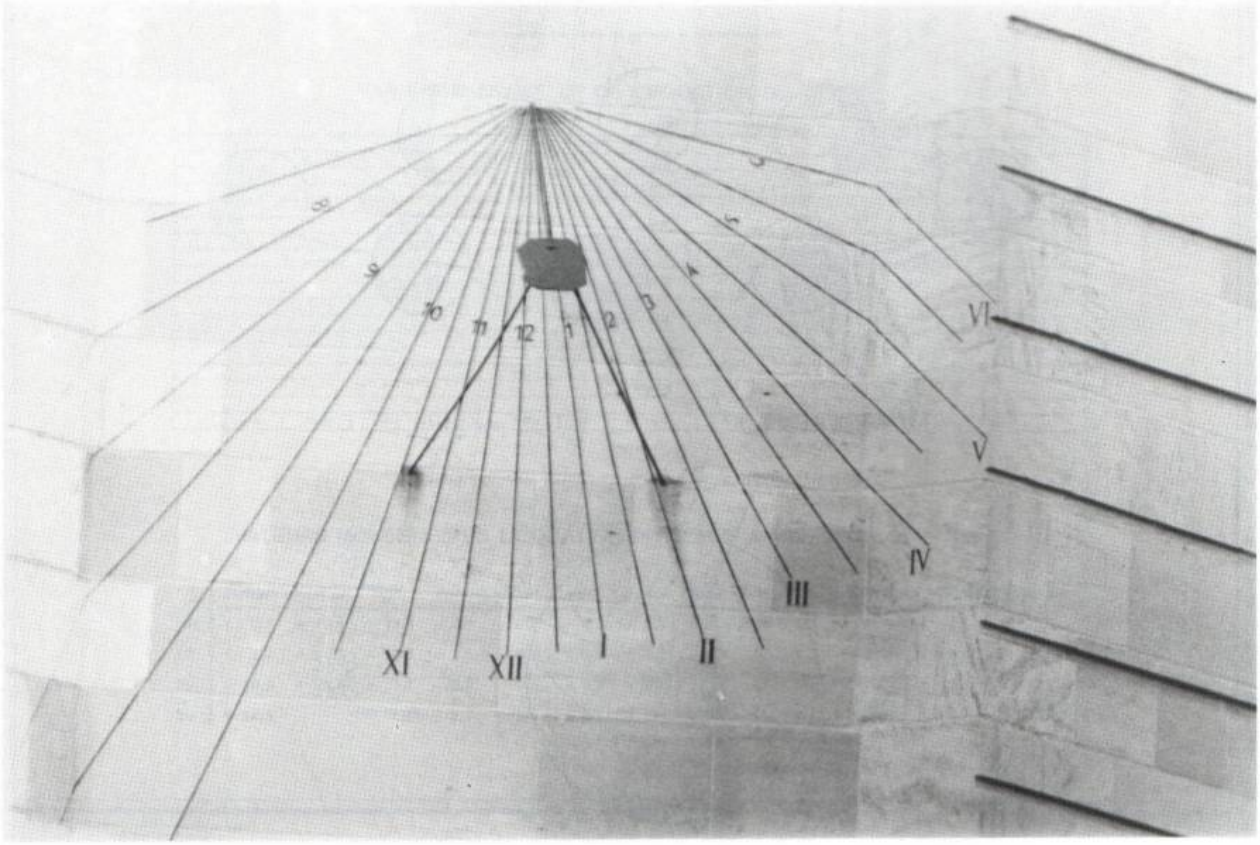

Le petit cadran

LE GRAND CADRAN

Sur le grand cadran, en raison de la longueur du style, les lignes horaires s'étirant vers le bas en s'écartant progressivement, couvrent très vite toute la partie inférieure du mur. De ce fait et à cause de l'exiguité du panneau, la graduation se limite à deux heures, de 10 h 40 du matin à 13 h30 de l'après-midi.

Nous devons remarquer, et c'est important, que de 11 h 30 à 12 h 30, les graduations sont très serrées et vont de cinq en cinq minutes, ceci pour donner plus de précision à la méridienne du temps, ce 8 vertical, dissymétrique, axé sur le trait horaire de midi.

Entre 10 h 40 et 11 h 30 et entre 12 h 30 et 13 h 40, les graduations s'écartent et ne s'échelonnent plus que de dix en dix minutes.

Il faut donc rectifier les erreurs sans doute dues au graveur et lire 11 h 20 au lieu de 11 h 25 marqué sur le cadran et 11 h 10 au lieu de 11 h 20.

Signalons encore une troisième erreur, erreur de calcul de la part de Ludot, celle-ci, qui se traduit par la déformation de la méridienne dont l'extrémité inférieure devrait être arrondie au lieu d'être aigue comme sur le cadran.

J.-B. Ludot a mis beaucoup de soin dans le tracé de ses arcs diurnes. Evidemment on pourrait toujours dessiner un réseau d'arcs diurnes quotidiens. Le calendrier serait plus complet, mais le cadran, embrouillé, serait de lecture difficile — pour ne pas dire impossible. J.-B. Ludot s'est donc contenté de graduer de dix jours en dix jours, soit les 1, 10 et 20 de chaque mois. La précision ainsi obtenue est largement suffisante.

Comme point de départ des arcs diurnes, J.-B. Ludot a pris l'arc commun aux dates du 20 avril et du 20 août, sur lequel il a dessiné, d'un côté le signe de la Vierge et de l'autre celui du Taureau.

Pourquoi, direz-vous, le même arc diurne est-il valable pour deux dates différentes ?.

Reportons-nous au schéma "inclinaison du plan de l'équateur sur le plan de l'écliptique" (fig. IX). Les dates qui se trouvent sur le même arc diurne correspondent à deux positions de la terre sur son orbite, positions opposées mais parfaitement symétriques par rapport au grand axe de l'ellipse. Ainsi les ombres projetées par le soleil sur l'extrémité du style décrivent deux arcs superposables. La seule différence est que l'une débute à droite alors que l'autre part de la gauche suivant la position de la terre à la date correspondante.

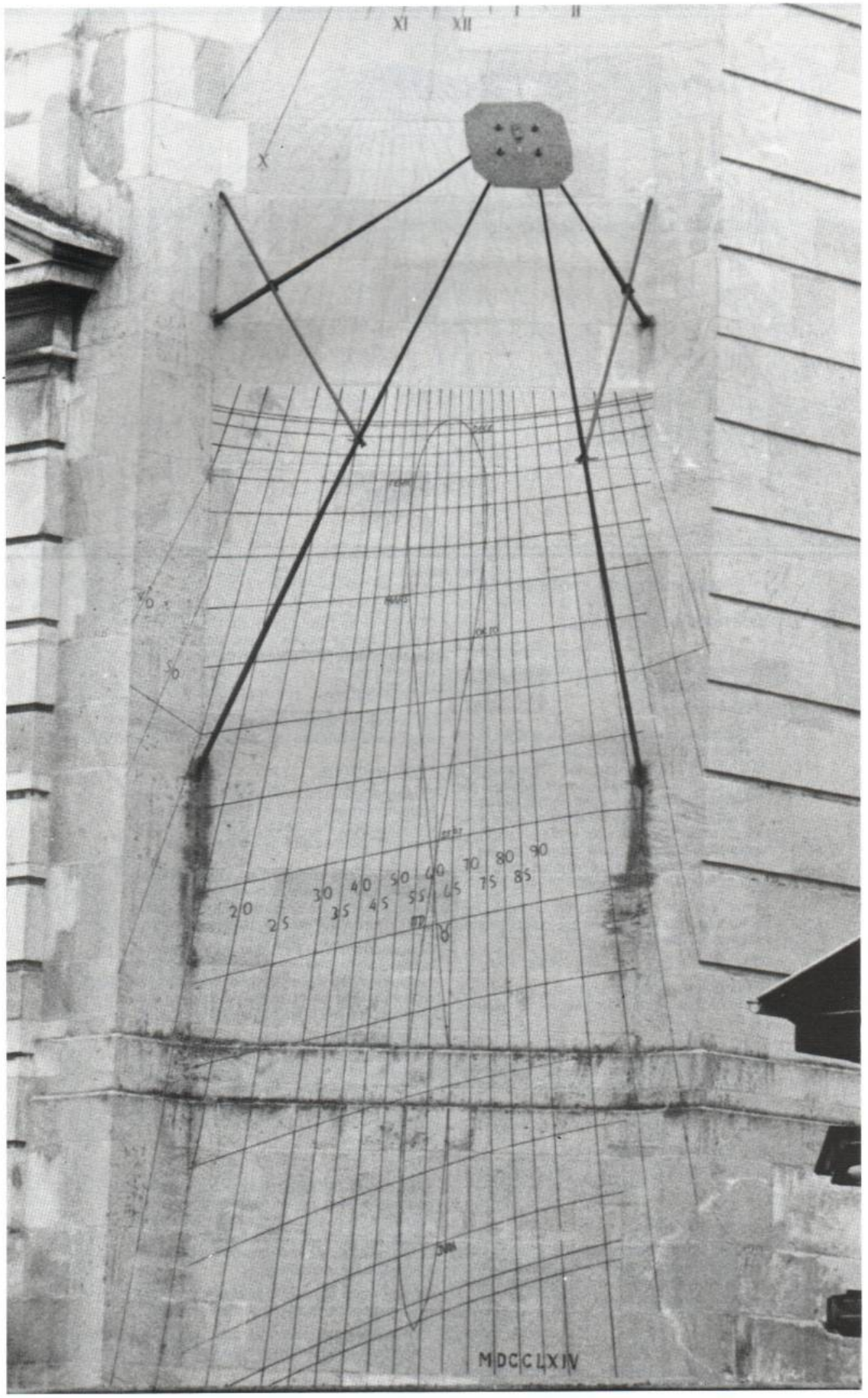

Le grand cadran

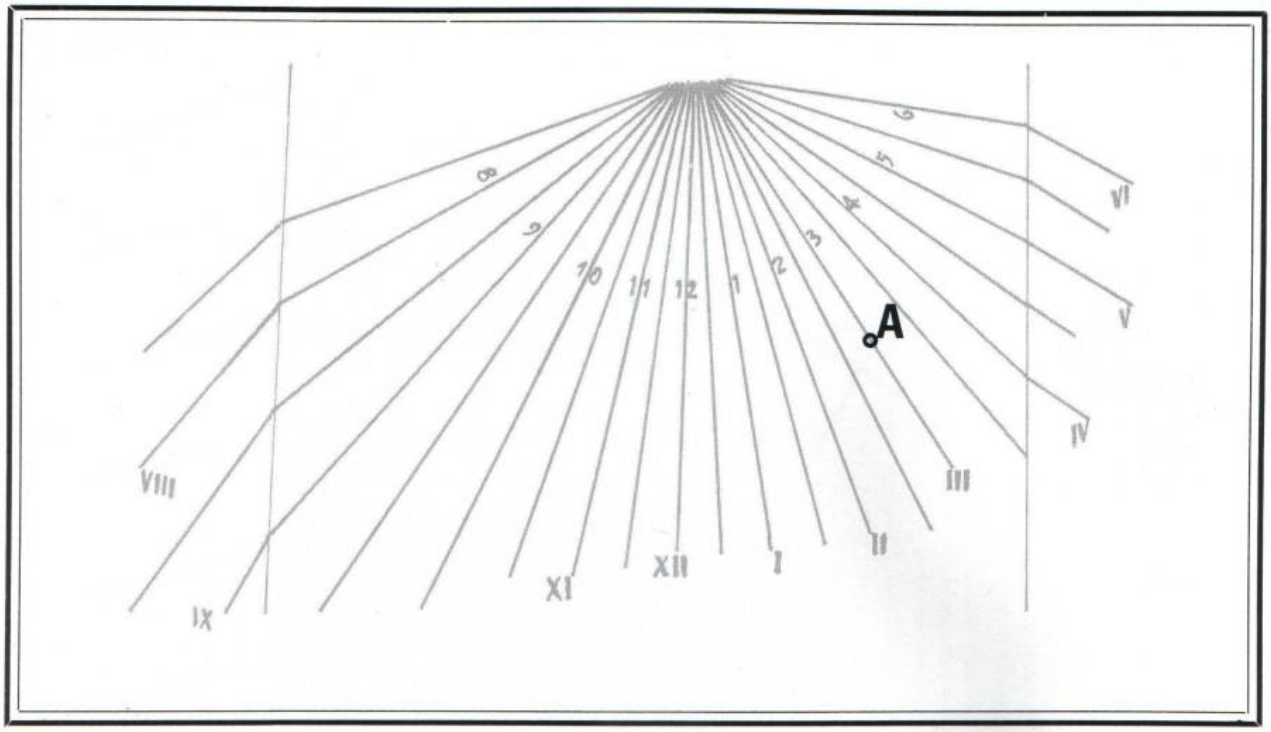

Petit cadran

LECTURE DES CADRANS

Premier cas : L'heure est lisible sur le grand cadran.

Premier exemple :

Supposons que la fente éclaire le point A qui se trouve à l'intersection de la ligne horaire 11 h 50 et l'arc diurne du 1er novembre. L'équation du temps moyen est mesurée par la distance séparant la ligne horaire de midi et le point d'intersection de la méridienne avec le méridien de midi. Dans notre cas nous pouvons compter trois intervalles de 5 minutes et environ deux minutes dans le 4e intervalle, soit 17 minutes.

Pour avoir le temps moyen, il nous faut retrancher du temps solaire indiqué sur le cadran la valeur de 17' soit :

T.M. = 11 h.50' − 17' = 11 h.33'

Pour obtenir le temps universel, il nous faut, pour Troyes, retrancher encore 16 minutes soit :

T.U. = 11 h.33' − 16' = 11 h.17'

Enfin pour avoir le temps légal marqué par nos montres, on se doit d'ajouter 1 heure en été, soit :

T.L. Hiver = 11 h.17' + 1 h. = 12 h.17'

ou d'ajouter 2 heures en été, soit :

T.L. Eté = 11 h.17' + 2 h. = 13 h.17'

Règle générale :

Quand la ligne horaire se situe à droite de la ligne horaire de midi, il faut retrancher la valeur de l'équation du temps, de l'heure solaire indiquée, pour obtenir le temps moyen.

Deuxième exemple :

Supposons maintenant que l'heure indiquée se trouve à l'intersection de la ligne horaire de 11 h 20 et de l'arc diurne du 1er avril. Pour avoir le temps moyen il faut, dans ce cas, ajouter la valeur de l'équation du temps soit 4 minutes, soit :

T.M. = 11 h.20' + 4' = 11 h.24'

Le calcul du temps universel et du temps légal reste identique au cas précédent.

Règle générale :

Quand la ligne horaire se situe à gauche de la ligne horaire de midi, il faut ajouter la valeur de l'équation du temps, à l'heure solaire indiquée, pour obtenir le temps moyen.

Deuxième cas : l'ombre du style dépasse les limites du grand cadran. Pour connaître l'heure solaire il nous faut interroger le petit cadran qui est, lui, très facile à lire.

Supposons que le petit cadran indique 3 h, heure solaire, bien entendu. Pour avoir le temps moyen, nous devons consulter un calendrier afin de connaître la date du jour. Mettons, comme précédemment, le 1er avril.

L'équation du temps étant la même pour toutes les heures de la journée, nous consultons celle de la ligne horaire de midi au grand cadran. Nous cherchons l'arc diurne du 1er avril et nous trouvons qu'il faut ajouter minutes, valeur de l'équation du temps pour cette date, soit :

T.M. = 3 h.00' + 4' = 3 h.04'

A la fin de ce long commentaire sur les cadrans solaires de l'Hôtel-Dieu de Troyes, il nous faut bien admettre que leur lecture est longue et malaisée et que malgré les efforts de Jean-Baptiste Ludot, la précision n'est pas leur qualité dominante !

Ce qui nous renvoie à la boutade d'Albert Willemetz qui sert d'épitaphe à cette étude :

"Au temps des cadrans solaires ;
il n'y avait pas l'ombre d'une exactitude".

Docteur DOAN

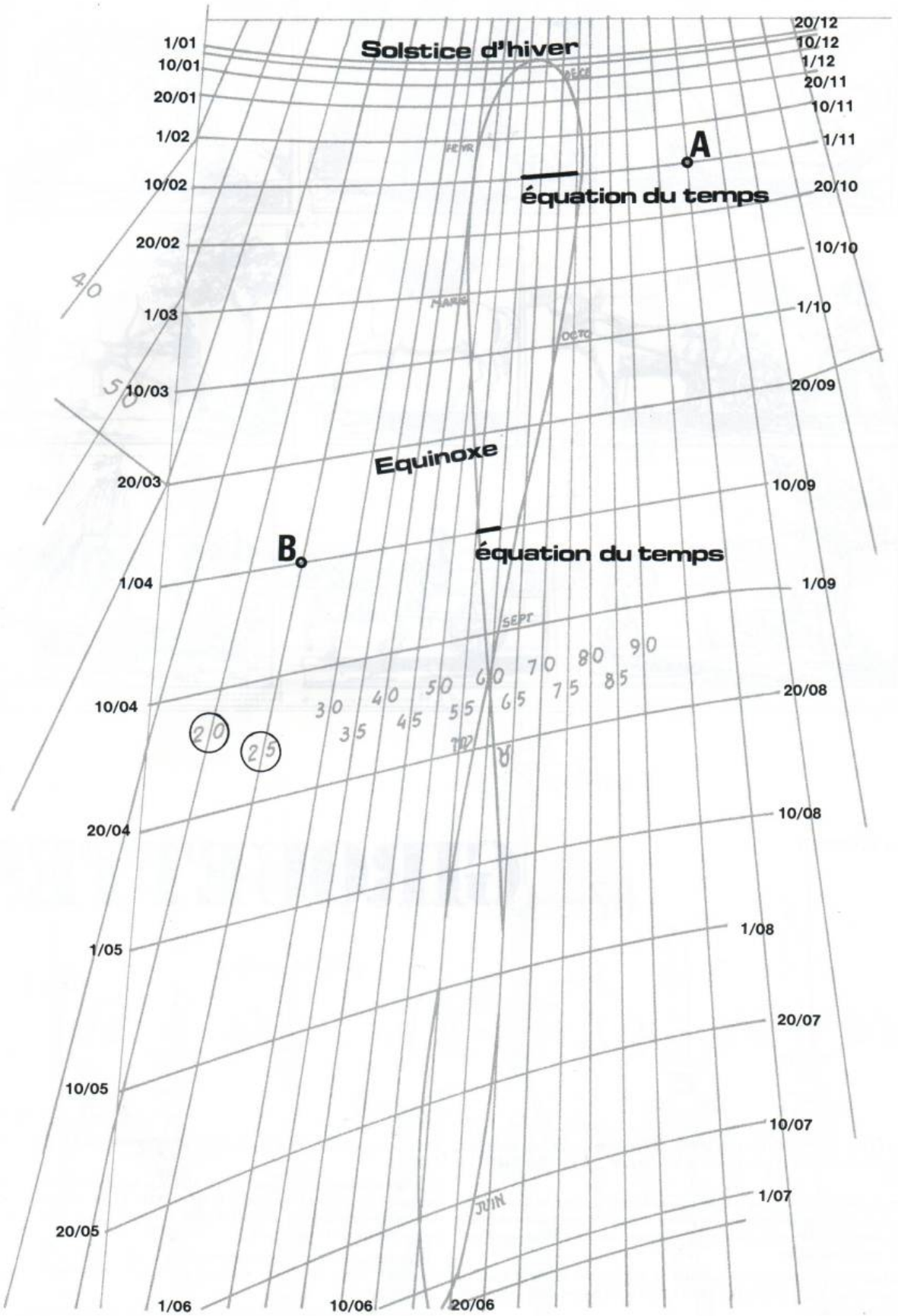

Grand cadran

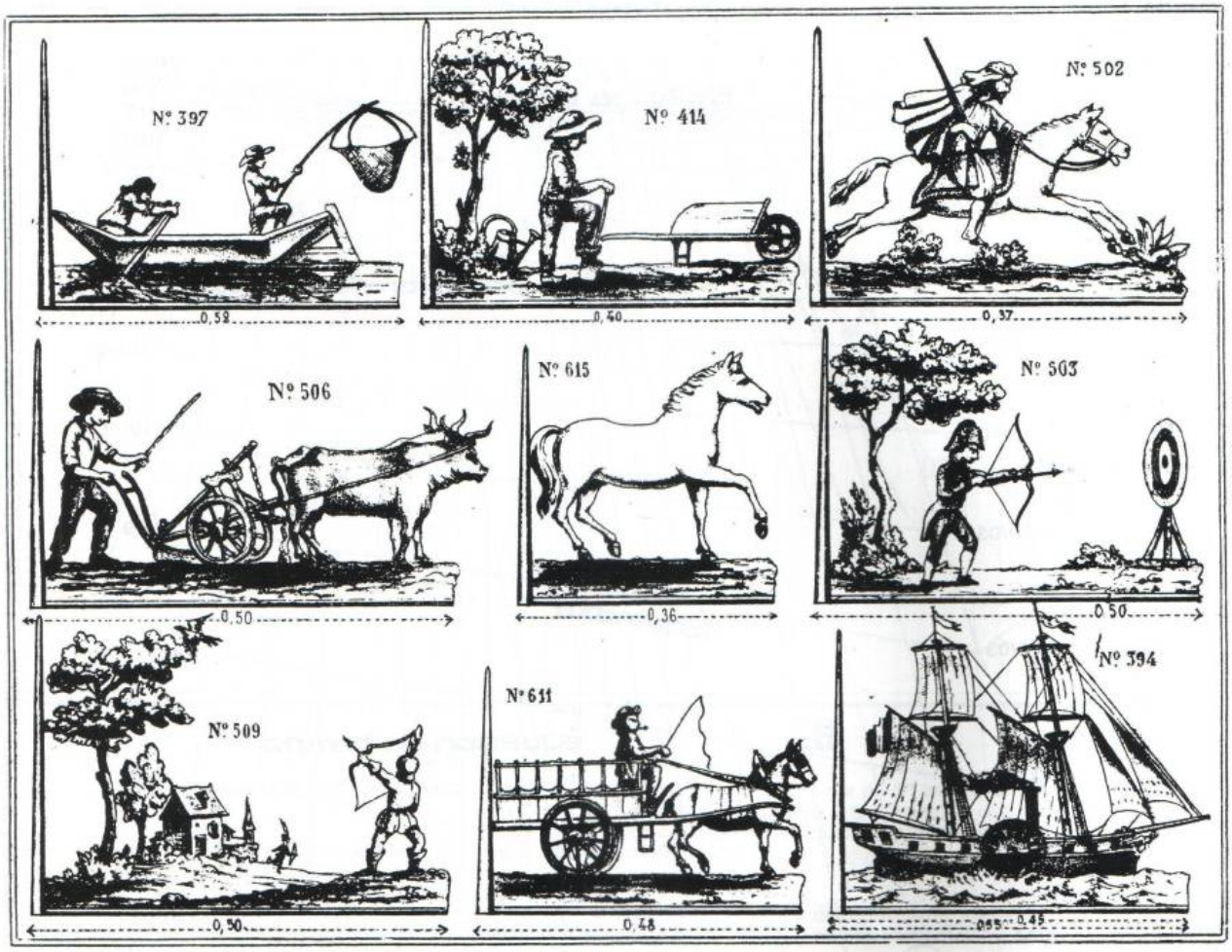

Girouettes.

PL. AC.

Gilles FOURTIER

GIROUETTES

FOLKLORE DE CHAMPAGNE a déjà publié une étude complète sur les girouettes (N° 111) et différents articles (N° 113 p. 38 et N° 114 p. 39).

Nous avions signalé que si de nombreuses girouettes étaient de conception artisanale locale, certaines autres provenaient de fabricants semi-industriels ou avaient été copiées sur des modèles parus dans des catalogues.

M. Gilles Fourtier, passionné par tout ce qui touche aux artisanats et aux outils anciens a trouvé à Chaumont (52) ces pages d'un catalogue de tolier-zingueur.

L'absence de couverture et de page de garde n'a pas permis de définir l'origine de ces planches. La seule indication que nous ayons est l'adresse de l'imprimeur-lithographe, *Prodhomme - 6 rue de Jarente - Paris*.

On remarquera sur la planche PL.AC. que les girouettes sont polychromes ce qui était habituel à la fin du XIXe. Cette peinture assurait une protection contre l'oxydation mais, surtout, correspondait au goût populaire pour l'enluminure.

Nous avons comparé ces modèles avec les girouettes que nous avons repérées dans la région mais, il ne semble pas qu'il y ait de concordance.

Il en va différemment avec les girouettes de la planche PL.AG. et les épis de la planche PL.G. dont on trouve des exemples sur certaines anciennes "maisons de maître".

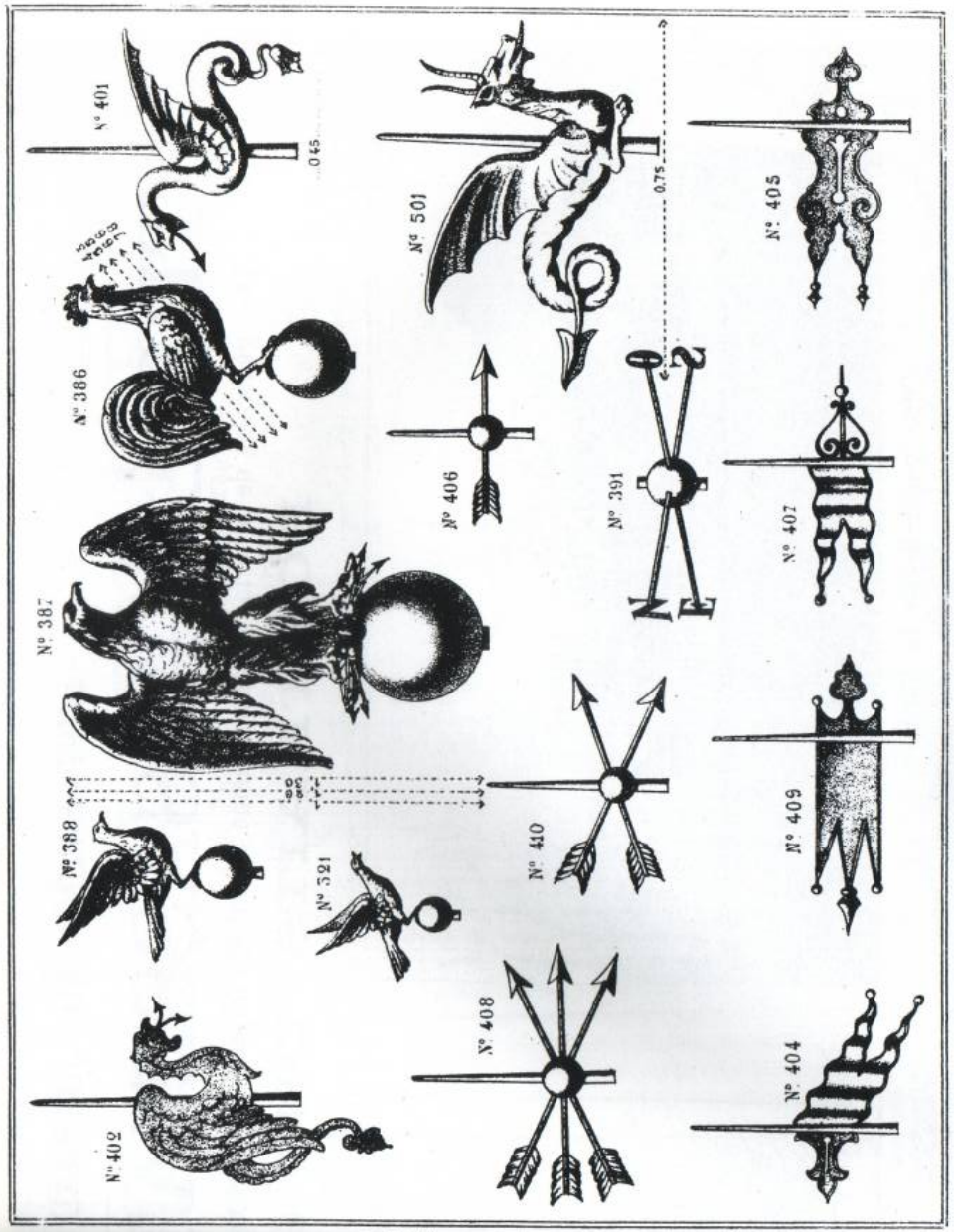

Lith. Prodhomme r. de Jarente 6 Paris

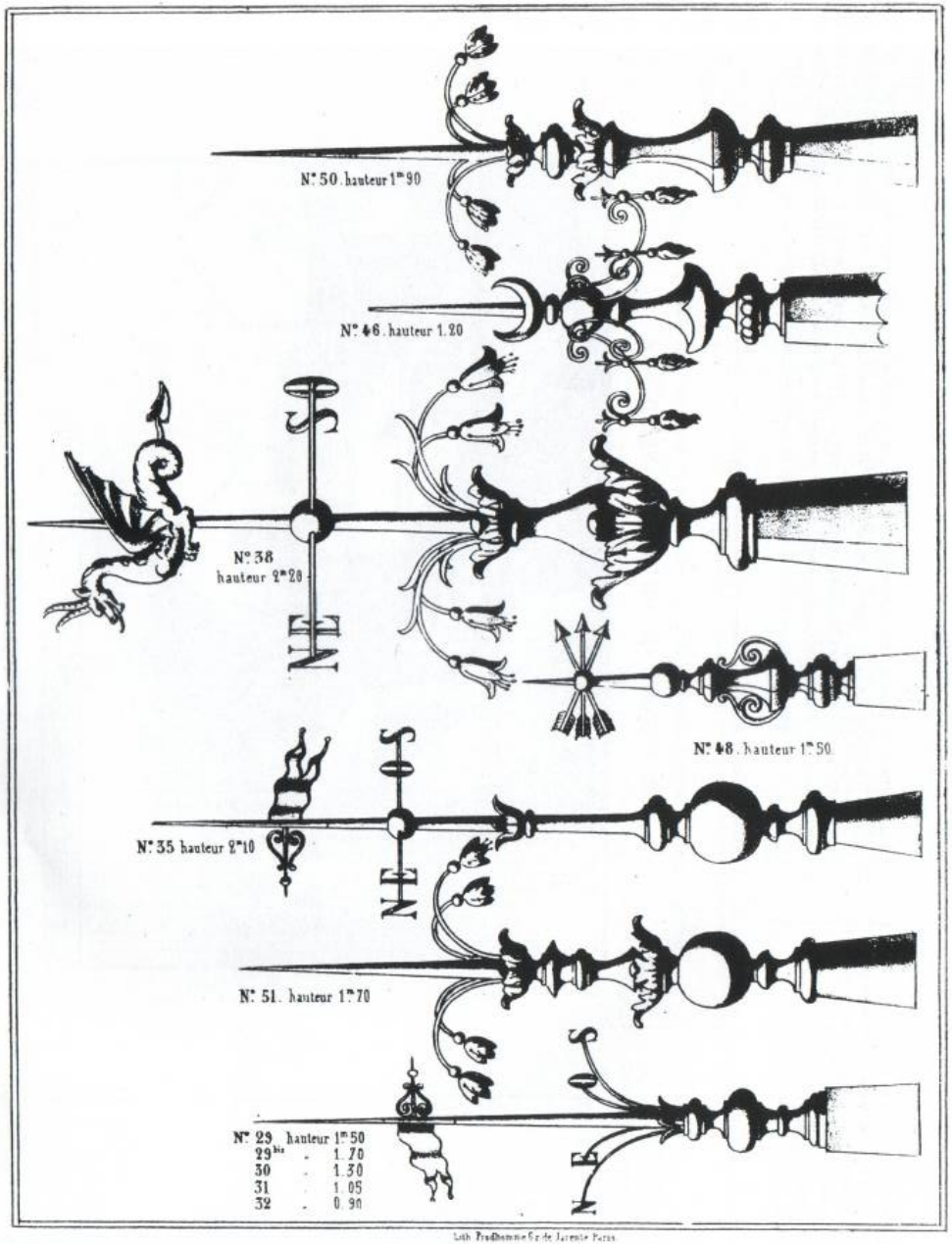

Lith. Prodhomme fr. de Jarente Paris

TRIPLE ASSASSINAT

Vues générales de la ferme et de la cuisine où ont été frappées les victimes, des

PORTRAITS DES AS

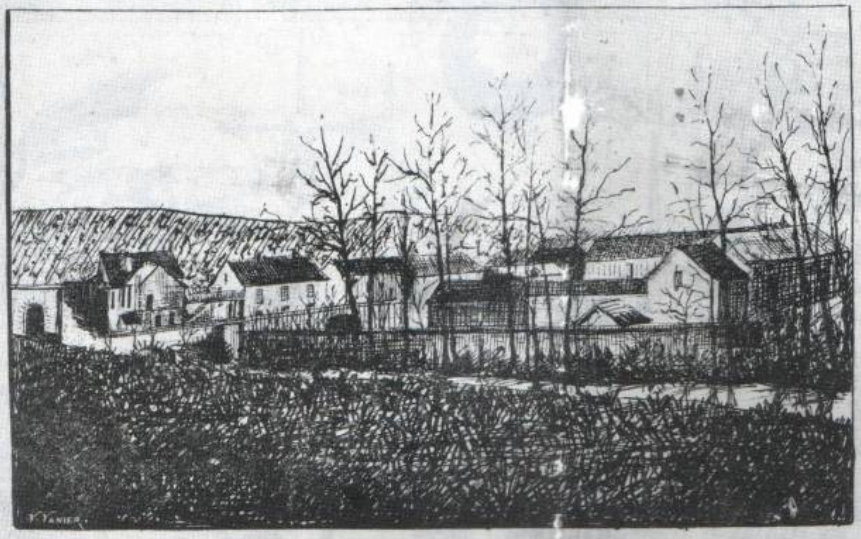

Vue générale de la Ferme

Prise de la route de Courteron à Mussy (d'après une photographie de M. Piquée)

GAGNY est de Vaucouleurs (Meuse). Il
dans l'assassinat du garde Genevois. Il
Il a 5 enfants, et exerçait la profession de
nier, émouleur, etc., etc. Ce croquis repré
sur un des bancs de la salle d'audience du

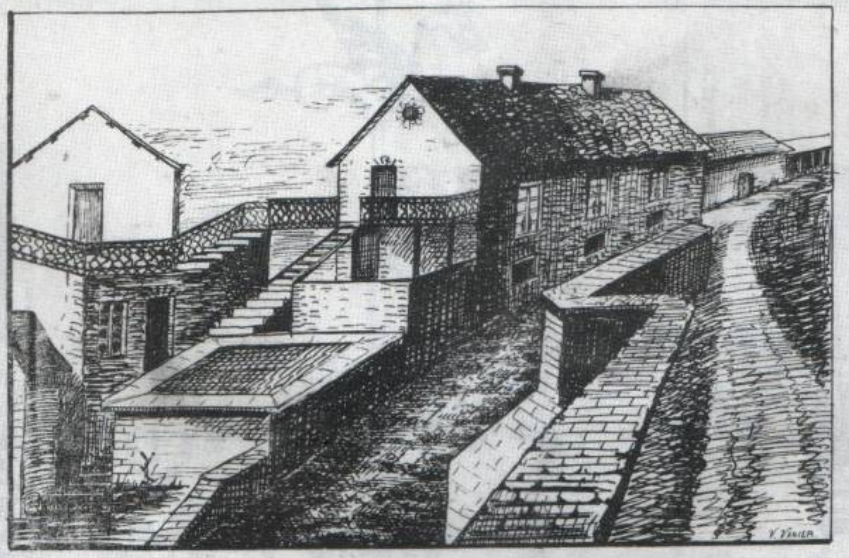

Vue de la Maison de M. Delahache

Prise de l'entrée sur le pont. (Au pied des dernières constructions coule la Seine)

ARNOULT habitait Essoyes
2 petits-enfants. Il exerçait le métier de
que ne l'indique son âge. Ce croquis
avec Gagny. Il est debout dans la salle
un gendarme.

Le 22 Janvier, un commissionnaire de Courteron, qui allait porter à la ferme de la Gloire-Dieu, des journaux dont on l'avait chargé, trouvait dans la cuisine des traces de sang et deux cadavres ; celui de M. Delahache, propriétaire de l'immeuble, et celui de Célestine Beauvallet, sa servante. Quelques instants après, plusieurs personnes du pays accourues aux appels du commissionnaire, découvraient dans une autre chambre, le cadavre de Mme Delahache mère. Les deux femmes avaient été étouffées ; M. Delahache était mort d'un coup de masse
étaient pillés ; les valeurs, les titres de rentes,
Le parquet de Bar-sur-Seine se mit imm
Juge d'instruction, et de M. Isabelle, Proc
assassins : l'un, Arnoult, à Essoyes ; l'autre,
Au moment où nous publions ce suppl

TROYES DU 5 FÉVRIER 1885

DE LA GLOIRE-DIEU

inées d'après les photographies de M. Piquée (Phébus), photographe à Troyes

SASSINS *(croquis d'après nature)*

GAGNY

ans. Il a déjà été compromis en 1875 et séparé de sa femme depuis 8 ans. r de pierres, après avoir été bracon- l'assassin attendant son interrogatoire de Justice de Bar-sur-Seine.

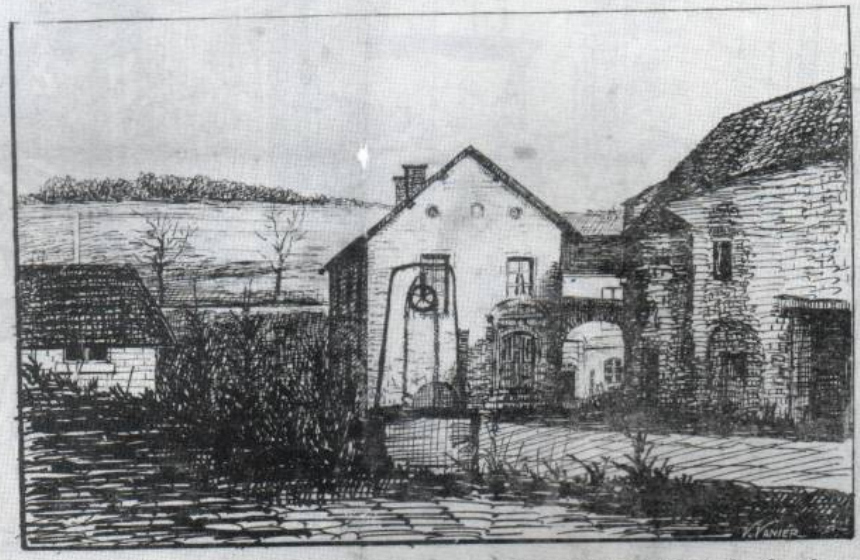

La Maison de M. Delahache, avec la cuisine dans le fond
derrière l'arceau qui relie cette Maison à la vieille tourelle du hangar (intérieur de la cour)

RNOULT

y. Il a 32 ans, est marié et père de r de long. Il est fort et paraît plus jeune sente l'assassin après sa confrontation lience du Palais de Justice et cause avec

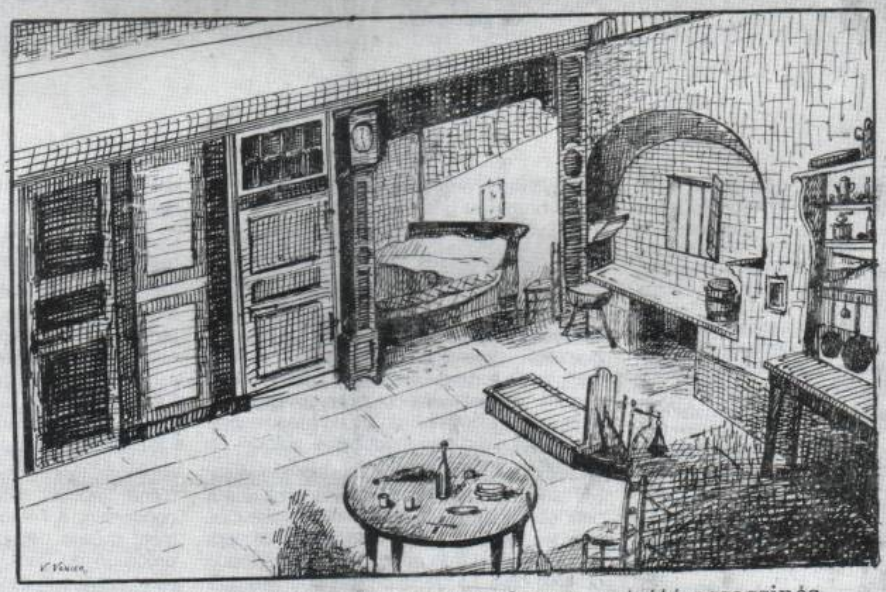

La cuisine où M. Delahache et sa bonne ont été assassinés
Au fond, à droite, l'alcôve où l'on a trouvé les cadavres cachés sous les couvertures. Au premier plan, la table près de laquelle M. Delahache a été assassiné, et où sont les assiettes, les verres et les bouteilles qui ont servi aux meurtriers après leur forfait.

avait fracassé le crâne. La maison et le coffre-fort bijoux et différentes choses avaient disparu.
ment en quête, et grâce à l'intelligence de M. Jolyot, de la République, on ne tardait pas à arrêter les , à Lusigny.
Arnoult a fait des aveux complets et raconté, dans tous ses détails, la scène du meurtre ; Gagny persiste dans ses dénégations. Les confrontations ont eu lieu à la ferme, samedi, à midi ; la population des pays voisins, accourue sur les lieux, était surexcitée au plus haut point et menaçait de faire aux deux misérables un mauvais parti.

Le triple assassinat de la Gloire-Dieu restera comme une des plus dramatiques causes célèbres de la Champagne. Toute la France s'en occupe en ce moment et la Presse parisienne, qui en parle journellement, lui a donné comme qualification : « Une nouvelle affaire Fualdès ».

Supplément au "Journal de Troyes" du 5 février 1885, document transmis par M. Maurice Rousselot

ARNOULT habitait Essoyes comme Gagny. Il a 32 ans, est marié et père de 2 petits-enfants. Il exerçait le métier de scieur de long. Il est fort et paraît plus jeune que ne l'indique son âge. Ce croquis représente l'assassin après sa confrontation avec Gagny. Il est debout dans la salle d'audience du Palais de Justice et cause avec un gendarme.

M. Maurice Rousselot, qui nous avait transmis le document sur le "double crime des Bordes-Eaux-Puiseaux (Folklore de Champagne N° 117 p. 38) nous a fait parvenir ce supplément au *"Journal de Troyes"* du 5 février 1885.

L'intérêt de ce feuillet de presse, hors son caractère de pièce de collection, nous est apparu en examinant les dessins réalisés par V. Vernier à partir des photos prises par M. Piquée et de ses croquis d'après nature.

Nous avons en particulier sélectionné la vue dite "la cuisine" et le portrait d'Arnoult.

Arnoult, l'un des assassins, habitait à Essoyes et le croquis nous révèle le costume de cet homme en 1885.

Sa coiffure est une casquette à rabats en velours de laine uni ou en velours à côtes comme les traits verticaux pourraient le laisser supposer. Couramment portée dans les pays vignerons, ces casquettes étaient de teinte brune ou gris moucheté.

Le petit col droit, non amidonné, caractéristique des chemises de chanvre de cette période, est enserré par un foulard noué en "mouchoir de cou".

Sur cette chemise, Arnoult paraît porter ce que les vignerons nomment le "gilet à manches", sorte de veste très courte, taillée comme un gilet, sans col, avec ouverture en V, en velours côtelé brun ou en gros lainage gris foncé avec des manches à poignet en lustrine ou moleskine noire.

En "surtout", Vanier a croqué une blaude à petit col rabattu, ouverte sur le devant. Ces blaudes étaient, selon la fortune de leur propriétaire en toile noire, bleu violacé foncé ou bleu pâle. La clarté du trait suggère qu'il s'agit ici d'une blaude de toile bleu pâle.

Arnoult était scieur de long mais, on le voit, sa tenue vestimentaire n'était pas autrement différente du costume habituel des vignerons de la région à la fin du XIXe siècle.

Le croquis dit de "la cuisine" représente en réalité la salle commune.

Le fond de la pièce est entièrement plaqué d'une boiserie. Ce qui était courant dans cette région où les maisons ont des murs très épais, appareillés en pierre dure.

De par la disposition intérieure d'autres bâtiments de cette région, on pourrait supposer que la porte pleine placée à l'extrême droite, fait communiquer avec une chambre, tandis que la suivante, surmontée d'une imposte, donne accès à l'escalier conduisant à l'étage ; ceci n'étant évidemment qu'une déduction. On remarquera la précision du dessinateur qui a soigneusement croqué le système de serrure à levier utilisé en ce temps.

Près de cette porte à imposte se trouve l'horloge comtoise dont le meuble est droit. Si

TRIPLE ASSASSIN

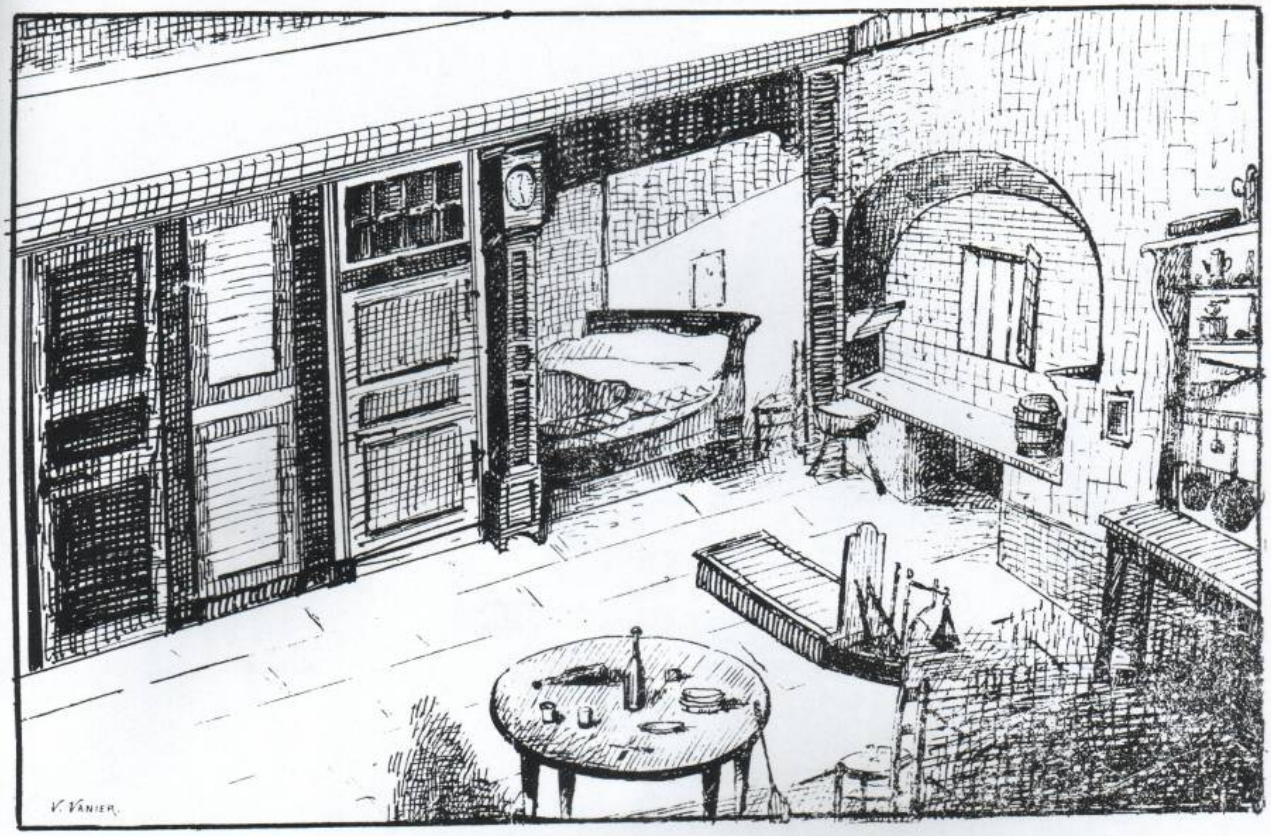

La cuisine où M. Delahache et sa bonne ont été assassinés

Au fond, à droite, l'alcôve où l'on a trouvé les cadavres cachés sous les couvertures. Au premier plan, la table près de laquelle M. Delahache a été assassiné, et où sont les assiettes, les verres et les bouteilles qui ont servi aux meurtriers après leur forfait.

l'on veut bien poursuivre dans le domaine de l'hypothèse, on peut en déduire qu'il s'agit d'une horloge ancienne en chêne car, à la fin du XIXe, on rencontre beaucoup plus fréquemment des boitiers dits "en violon" qui, eux, étaient fabriqués en sapin ou en bois blanc.

A gauche de ce mur, l'alcôve est garnie d'un "lit-bateau Louis-Philippe". Le dessinateur y a bien marqué la literie qui comporte un sommier, un matelas (ou paillasse) et une couette de plume. Il n'est pas impossible que la masse noirâtre au pied du lit corresponde à l'édredon de toile rouge habituel dans la région.

Si Vernier n'a pas commis d'erreur de perspective, cette alcôve était profonde car, outre le lit, elle peut contenir une chaise. Il n'a pas oublié de représenter le tableau situé à la tête du lit et qui était souvent le portrait d'un parent défunt. Par contre, il n'a pas dessiné le double rideau qui, habituellement, fermait ce genre d'alcôve.

Le mur latéral forme une niche abritant la "pierre de sillère", c'est-à-dire l'évier en pierre de grès, sur laquelle repose la "seille", ce seau en bois qui servait à puiser l'eau du puits. De part et d'autre, le maçon a établi des corniches servant à poser des ustensiles divers. Au-dessous, on voit la "borgnotte" qui, comme tout dessous d'évier permettait de ranger... un peu tout.

Cette niche s'ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à petits bois à un battant protégée par deux barreaux de fer. Par côté on voit le billot-trépied qui servait à découper la viande et les légumes tandis qu'à droite, un petit miroir pendu au mur sert à la toilette.

A l'extrémité droite de l'image apparaît un meuble particulier : un vaisselier-table. Il s'agit d'un meuble d'attache formé d'une table à tiroirs et d'un système à étagères, fixés au mur. Une cafetière, un moulin à café, deux casseroles et d'autres objets indéfinissables garnissent ces étagères.

La pièce est carrelée d'un dallage de larges pierres ; au centre, on voit la table ronde à quatre pieds sur laquelle on a posé deux bouteilles, trois verres-gobelets, quatre assiettes calottes de faïence blanche et, semble-t-il, un couvert. La "chose" indéfinissable posée contre cette table, pourrait être un balai de paille.

On voit encore dans cette pièce une seconde chaise paillée à dos droit et... une bascule. Ce qui est surprenant car cet objet se trouve plus normalement dans le cellier ou la grange.

Certes le dessinateur-reporter qui a illustré l'article du "Triple assassinat de la Gloire-Dieu" ne se prenait pas pour un ethnographe. Pourtant, un siècle plus tard on peut utiliser ses croquis et établir des déductions intéressantes pour la recherche des traditions populaires. Merci, Monsieur V. Vernier.

AT DE LA GLOIRE-DIEU

NUISEMENT SUR COOLE (51)
Vincent Aubert dit "Papa Mémé" et sa femme avant 1905. Coll. privée.

René CLEMENT

CHAOURCE un site potier Renaissance

Le Musée d'Art et d'Archéologie de TROYES conserve quatre gourdes en grès décorées en relief. L'une d'elles est ornée du monogramme du Christ I.H.S. et les trois autres d'armoiries : deux de l'écu de France à trois fleurs de lys et la troisième d'armoiries que l'auteur a reconnu comme étant celles de l'illustre Maison De Choiseul. Cette pièce a une importance capitale car elle montre qu'un ancien site potier de grès existait à CHAOURCE et qu'il était très influencé et en relation étroite avec ceux de PUISAYE qui produisait des gourdes très voisines dès la fin XVe-début XVIe siècle. C'est cette relation qui va être étudiée et les conséquences qu'on en peut tirer.

LES GRES BLEUS DE PUISAYE

La Puisaye est une région qui s'étend au sud de l'Yonne et au nord de la Nièvre, Bléneau au nord-ouest, Toucy au nord-est, Neuvy et Cosne-sur-Loire au sud... C'est une étendue très boisée et dont le sous-sol renferme une importante veine d'argile d'excellente qualité qui a permis aux artisans locaux de fabriquer, depuis fort longtemps de la poterie utilitaire, terre vernissée puis, suivant les perfectionnements apportés aux fours permettant dès lors d'atteindre des températures élevées, produire des objets en grès, fabrication qui deviendra semi-industrielle aux XVIII et, surtout, XIXe siècle pour s'éteindre au début de ce siècle par concurrence de matériaux nouveaux et moyens de conservation différents. Cette poterie traditionnelle est maintenant bien connue grâce aux remarquables travaux de Marcel POULET (1-2). Cependant, dans l'histoire potière de la Puisaye, apparaissent des pièces très raffinées, belles et singulières : ce sont des objets en grès à pâte très fine, sans défaut, souvent décorés de motifs en relief par estampage, c'est-à-dire par réplique d'une matrice solide portant le même décor en creux, ces ornements étant recouverts d'une belle couverte plus ou moins bleu intense, teinte obtenue par l'utilisation de l'oxyde de cobalt. Ces objets sont principalement des pièces "de bouche" : beaucoup de gourdes caractéristiques mais également bouteilles, gourdes-bouteilles, cruches, chevrettes, godets, gobelets, pichets, pichets-trompeurs et aussi carreaux de revêtement mural. Des pièces plus décoratives ornées d'éléments en ronde-bosse ont été aussi produites et le potier y a montré tout son savoir-faire et sa virtuosité techniques : épis de faîtage, écritoires, pichets-trompeurs...

Les décors sont de plusieurs types : les armoiries et les emblèmatiques royales, provinciales : écu à fleurs de lys, hermines de Bretagne, serpent milanais, salamandre de François Ier. Ce sont aussi des décors à caractère religieux et catholique : monogramme du Christ accompagné souvent d'autres symboliques : fleurs de lys, cœur, croisettes, instruments de la Passion, soleil, lune... La Sainte-Trinité et la crucifixion sont fréquemment représentées mais également des scènes de la vie de la Vierge : Annonciation, Transport de sa maison à Lorette... Des saints ornent souvent ces grès : Sainte-Barbe, Saint-Martin, Saint-Edme. On trouve également des décors mythologiques : par exemple trois des neuf Preux : Jules César, Hector, Alexandre mais aussi bien des motifs qui évoquent la première Renaissance : bustes "à l'antique" en médaillons, chimères...

Les pièces ornées d'armoiries sont fort heureusement nombreuses et particulièrement précieuses car elles permettent de découvrir le destinataire. Et c'est ainsi que l'on peut observer que plusieurs grandes maisons françaises sont ainsi concernées : D'Aumont, De Rochechouart, De Ferrières, Bochetel, De la Chaussée et Rolin...

La découverte, au Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny à Paris, d'une gourde faite pour le mariage de Philippe de Ferrières et de Marie Rolin, vraisemblablement petite-fille du grand Chancelier des Ducs de Bourgogne et qui était veuve avec deux enfants en 1530 a permis, à l'auteur, de confirmer l'idée que ces grès ont été produits dès le début du XVIe siècle et que, compte tenu de leur exceptionnelle qualité, il faut admettre que c'est en fin XVe que la technologie du grès, cette ornementation et l'utilisation de la couverte bleue à l'oxyde de cobalt sont apparues en Puisaye. (3-4)

Grâce à ces examens iconographiques et épigraphiques, l'auteur a pu avancer un certain nombre de conclusions :

— Ces grès de Puisaye ont été initiés et parrainés par François de Rochechouart, originaire du Limousin, qui avait servi le futur Roi Louis XII en Italie et en avait rapporté un fort goût des arts. Ce François avait épousé, en 1477-1478, Blanche d'Aumont, d'une illustre famille qui possédait des terres en Beauvaisis, en Champagne (près Chaource), Ile-de-France, Picardie, Bourgogne, Normandie, Touraine, Poitou, Marche et Berry. L'apport de la connaissance du grès alors à ses débuts en Beauvaisis par Blanche d'Aumont, l'attrait de François de Rochechouart pour les arts et son intérêt pour les émaux limousins souvent émaillés au bleu de cobalt l'union de ces deux personnages et leur installation à Saint-Amand-en-Puisaye (dont leur fils Antoine fit bâtir le château vers 1530) où ils trouvèrent un fonds de connais-

GOURDE EN GRES BRUN DE CHAOURCE
Décor en relief : Armoiries de la maison De Choiseul
Grès brun sans couverte
Vers 1580

Don, en 1890, de M. Palleret. Trouvée dans la poterie du donateur au hameau des "Poteries" à Chaource. Diamètre avant 14 cm — arrière 13,5 cm — Profondeur 7 cm. Grès brun, terre rougeâtre. Musée de Troyes INV. 890.26.

Photo Musées de Troyes

sances céramiques déjà important, décidèrent de l'avénement d'objets tout-à-fait originaux.

— Cette production commence donc à la fin du XVe et, au début du XVIe siècle, les pièces sont déjà d'une remarquable qualité technique (homogénéité et finesse du grès, maîtrise de la mise en forme et de l'ornementation obtenue en relief par réplique).

— Les décors armoriés confirment cette datation : écu de France et de Bretagne, écu de France et Milanais, Gourde pour Charles de la Chaussée, gourde de mariage De Ferrières-Rolin mais aussi les motifs plus "italianisants" : bustes de personnages "à l'antique", les Preux qui corroborent cette fabrication de grès dès la première Renaissance.

— Les décors religieux catholiques très fréquents montrent que ces objets ont été commandités et destinés à de grandes maisons françaises catholiques et c'est le cas de toutes les familles concernées qui, toutes, ont soutenu le Roi dans son effort pour réaliser "l'état royal".

— On peut remarquer une certaine parenté entre les émaux limousins et certaines pièces de Puisaye. Plus particulièrement, des salières hexagonales à deux concavités opposées évoquent celles des ateliers limousins. D'autre part, il semble probable que l'oxyde de cobalt utilisé pour colorer la couverte de ces grès provenait, via les De Rochechouart qui le connaissaient bien, de Limoges qui l'utilisait depuis le haut Moyen Age.

Toutes les familles dédicataires des "Bleus de Puisaye" sont alliées entre elles comme le montre le tableau 1 et c'est bien au début du XVIe siècle que ces alliances s'établissent, souvent en vue d'étendre les possessions et rassembler des terres : D'Aumont, de Rochechouart, Bochetel, De Ferrières et Rolin. Parfois ces alliances scellent une paix conclue entre familles ennemies : c'est le cas de l'alliance Marie Rolin, petite-fille du Chancelier qui avait soutenu le parti anglo-bourguignon contre le Roi qui était servi par les De Ferrières, alliés aux Bourbon, aux Montmorency et aux comtes de la Marche.

— Une étude attentive des grès bleus de Puisaye montre qu'il y eut une première production que l'on pourrait qualifier "d'aristocratique" qui débuta donc fin XVe-début XVIe siècle et se poursuivit jusque vers 1570, date à laquelle les De Rochechouart sont moins présents en Puisaye, par extinction de la filiation mâle. Cette première phase de production est donc à mettre en parallèle à celle des faïences fines de Saint-Porchaire, initiée et parrainée vers 1510 par les Montmorency-Laval puis par le Connétable Anne et qui disparaît avec lui.

Pour la Puisaye, une seconde phase de production peut être constatée : celle de pièces plus décoratives évoquées plus avant, ornées d'éléments en ronde-bosse mais encore, parfois, de motifs estampés mais plus discrets : épis de faîtage, écritoires avec maisons ajourées, bénitiers... Elle est alors destinée à des châtelains et des familles aisées. Ces pièces sont parfois signées et datées vers 1630-1650, ce qui eût été inconcevable pour des grès destinés à des familles royales ou princières du XVIe siècle. Ces grès bleus disparaissent définitivement au milieu du XVIIe siècle. Les rares pièces postérieures ne seront plus que des copies ou des "luxes de potiers".

LES GRES DE CHAOURCE

L'auteur a pu examiner, au Musée de Troyes quatre gourdes dont les analogies avec celles produites en Puisaye sont évidentes.

La technique d'élaboration et de décoration est la même que celle mise en œuvre en Puisaye : mise en forme d'un fond et de parois de très faible épaisseur par tournage. Puis une fine galette d'argile est préparée et un décor lui est appliqué en pressant une matrice portant le décor désiré en creux qui se retrouve en relief sur la galette. Enfin, celle-ci est soigneusement raccordée au corps de la gourde. Le décor lui-même s'apparente étroitement à celui observé sur les pièces poyaudines mais sont cependant plus frustes, moins soignés. Deux gourdes sont ainsi ornées de l'écu de France à trois fleurs de lys, surmonté de la couronne royale... Sur l'une de ces gourdes, l'écu de France est entouré du cordon de l'ordre de Saint-Michel avec les coquilles Saint-Jacques (photo 1) et, sur l'autre, de feuillages (photo 2), le tout étant entouré de rainures circulaires comme on le voit souvent sur les gourdes de Puisaye.

Une troisième gourde est décorée du monogramme du Christ IHS avec la croix latine posée sur la barre transversale du H central ainsi que différents motifs décoratifs entourés de cercles pointillés ou continus. Ce monogramme se retrouve très fréquemment sur les gourdes ou pièces plus importantes de Puisaye où il est accompagné d'autres symboles. On trouve de telles gourdes dans les Musées de Bourges, des arts décoratifs à Paris, du Mans...

Toutefois, ces gourdes présentent des différences très significatives par rapport à celles faites en Puisaye.

La première constatation est que l'argile utilisée à Chaource est d'un brun très foncé car elle renferme une grande quantité (plusieurs pour cent) d'oxyde de fer. Les pièces de Puisaye sont, au contraire très claires, d'un gris pâle ou d'un rose très discret.

Et, en effet, la terre de Chaource est très ferrugineuse et les grès utilitaires qui seront fabriqués au XIXe siècle présentent également cette coloration brune et c'est peut-être l'une des raisons qui ont fait que ces produits n'ont jamais réellement concurrencé ceux de Puisaye qui avaient, de plus, une longue antériorité.

Cette coloration de la pâte a un grave inconvénient : la couverte bleue, également à l'oxyde de cobalt, apparaît très grisâtre à cause de la diffusion de l'oxyde de fer dans l'émail et par l'utilisation d'un oxyde moins pur que celui employé en Puisaye. Une gourde est émaillée avec une couverte verdâtre à l'oxyde de cuivre.

Une seconde particularité des grès de Chaource est que deux anses sont placées de part et d'autre du goulot alors que, pour celles de Puisaye, les potiers ont toujours placé une seule anse sous le goulot.

La quatrième gourde conservée au Musée de Troyes est d'un intérêt considérable. Il s'agit, en effet, d'une gourde d'un diamètre un peu supérieur à celui des autres : 14,3 cm comparés à 12,5 à 13 cm, faite de la même matière brune et qui n'est pas émaillée... Elle est ornée d'une armoirie qui est parfaitement lisible car l'émail n'en a pas "dilué" les contours en relief. L'auteur a reconnu, dans ces armoiries celles de la fameuse Maison De Choiseul : "*D'azur à croix d'or, cantonnée de 18 billettes de mesme, 5 dans chaque canton en chef posées en sautoir, 4 dans chaque canton de la pointe, cantonnées*".

GOURDE EN GRES BRUN DE CHAOURCE
Décor en relief : Ecu de France entouré du cordon de l'ordre de St Michel et sommé de la couronne royale
Couverte olivâtre colorée à l'oxyde de cuivre
Début XVIe siècle

Don, en 1887, de M. le Dr Coqueret. Trouvée vers 1857 dans une fouille au hameau des "Poteries" à Chaource. Diamètre avant 13,5 cm — arrière 13,5 cm — Profondeur 6,5 cm. Terre rouge vernissée brun teintée de jaune. Musée de Troyes INV. 887.26.3.

Photo Musées de Troyes

L'artiste-graveur qui a réalisé ces armoiries en creux sur la matrice a commis une erreur puisqu'il a placé les 5 billettes posées en sautoir non pas en chef mais en pointe. De telles inexactitudes ou dérives peuvent être également constatées sur les pièces de Puisaye aussi bien en héraldique qu'en orthographe où les noms comportent souvent des erreurs ou omissions... Les artistes entourant les potiers n'étaient pas en contact permanent avec les maisons commanditaires ou dédicataires et les documents qu'on leur transmettait pour leur travail étaient souvent, eux-mêmes, erronés. Il faut, de plus, tenir compte de "l'effet-miroir", les gravures en creux se retrouvant à l'opposé sur la pièce définitive en relief.

Donc, cette armoirie est sommée de la couronne de marquis, cernée de deux tiges de palmes, l'ensemble étant orné d'un double motif circulaire ponctué.

Cette gourde armoriée a été trouvée par un certain Monsieur PALLERAT au hameau dit "*Les Poteries*" près Chaource, précisément dans sa poterie où il devait fabriquer des grès utilitaires et elle fut remise au Musée de Troyes en 1890.

Les autres gourdes proviennent d'une fouille effectuée dans ce même hameau "*Les Poteries*" à la fin du siècle dernier et remises au Musée de Troyes en 1887.

Pour revenir à cette gourde "*De Choiseul*", il ne faut pas conclure, de son absence d'émaillage, que la cuisson des pièces était faite en deux étapes : une pour cuire le grès et une seconde pour napper la couverte. Il faut simplement bien avoir à l'esprit que le grès est étanche aux liquides, donc qu'une gourde non émaillée était parfaitement fonctionnelle. Mais, comme il a été écrit plus haut et comme le montrent les autres gourdes, l'émaillage d'une pièce de teinte aussi foncée n'était pas très heureux et, de plus, le détail du décor est plus net, plus incisif sur une gourde non émaillée.

MAISON DE CHOISEUL ET SES ALLIANCES

Il n'est pas dans notre propos d'établir une histoire de la maison De Choiseul, fort connue, mais d'examiner, par l'observation de ses alliances et de la situation de ses terres, ses relations avec les familles initiatrices ou dédicataires des grès bleus de Puisaye et de dégager les connexions possibles entre cette production et celle de CHAOURCE.

La maison De Choiseul est extrêmement ancienne et ses membres sont impliqués depuis fort longtemps dans l'histoire civile, militaire et ecclésiastique de France et de Champagne en particulier.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que le célèbre Abbé Le Laboureur, historien, a dressé une généalogie de cette famille, comme il l'a fait pour les De Rochechouart, Bochetel, De Castelnau et De Morogues.

Un des anciens membres de la maison De Choiseul, Jean I, mort en 1308, fut connétable du Duc de Bourgogne (donc avant Rolin) et un Rainard III avait épousé Alix de Dreux, petite-fille du roi Louis IV le Gros et l'Alix de Savoie, ce qui montre l'importance et l'ancienneté de cette maison. A la fin du XIVe siècle, un Pierre I De Choiseul, dit Gallehaut (mort en 1401), s'était uni à une Alips ou Alix, veuve de Gérard de Dinteville et il est intéressant de noter que les De Choiseul se sont alliés aux De Dinteville jusqu'en 1550, cette dernière étant elle-même, unie aux De Rochechouart et De Ferrières.

Ce Pierre I eut pour petit-fils Pierre III (mort en 1510) qui avait épousé Catherine Du Plessis qui lui a apporté les terres de Praslin, près de Chaource, avec la seigneurie de Chevigny-en-Auxois.

Son fils, Nicolas, aîné de la branche De Choiseul-Praslin, eut les terres de Praslin et du Plessis-Saint-Jean (près de Pont-sur-Yonne) et son fils, Ferri était, de plus, Baron de Chitry (près de Saint-Bris et Auxerre). Le fils de Ferri (mort en 1569) fut le fameux Charles De Choiseul né en 1563, Marquis de Praslin et Chaource, également Baron de Chitry et du Plessis-Saint-Jean. Il fut lieutenant-général du gouvernement en Champagne entre Seine et Yonne mais aussi lieutenant-général de Saintonge, Angoumois et Aunis et il n'est pas impossible de penser qu'il eut, dans ces provinces, connaissance des belles faïences de Saint-Porchaire, alors en fin de production.

Ce Charles avait épousé en 1591 une Claude de Cazillac, fille de François de Dinteville, famille déjà nommée.

Il faut revenir au frère de Pierre III : Jean, pour examiner une autre branche intéressante de la maison : celle des Barons De Beaupré, Ducs de Choiseul. Ce Jean (mort en 1485) avait, comme arrière-petit-fils, Chrétien qui mourut au combat contre la ligue, au service de Henri IV. Ce Chrétien avait épousé Antoinette De Dinteville (décédée en 1588), fille de Guillaume, Bailli de Troyes et de Louise de Rochechouart.

Les alliances existent donc au XVIe siècle entre les membres de cette maison De Choiseul et celles concernées par les grès bleus de Puisaye. Les De Choiseul possédaient les terres de Chaource et Praslin ainsi que d'autres seigneuries dans l'Yonne : Saint Bris, Chitry, à quelque trente kilomètres du nord de la Puisaye. Les familles initiatrices ou dédicataires des grès de Puisaye sont également alliées aux De Choiseul : De Rochechouart, Seigneurs de Saint-Amand-en-Puisaye, les De Dinteville, alliés depuis longtemps aux De Ferrières, eux-mêmes unis aux D'Aumont, à une Rolin et à une Bochetel.

Il est très instructif de constater que l'épouse de François de Rochechouart, parrain des grès bleus de Puisaye, était Blanche D'Aumont dont la famille possédait de nombreuses terres en Champagne, près de Troyes et Chaource mais aussi en Beauvaisis, ce qui établit parfaitement la relation Puisaye-Chaource-Beauvaisis.

Toutes ces familles ont servi les rois de France au XVIe siècle dans leurs efforts d'unification, d'expansion et de lutte contre les protestants. Il n'est donc pas surprenant que ces alliances soient reconnues.

SUR LES GOURDES EN GRES DE CHAOURCE

Il n'est donc pas douteux que les De Choiseul, Seigneurs de Praslin dès la fin du XVe siècle, date à laquelle les De Rochechouart s'installèrent en Puisaye, ont eu rapidement connaissance des réalisations des artistes-potiers poyaudins, en particulier de ces gourdes ornées en relief et qui représentent certainement la production la plus abondante de Puisaye pendant ce XVIe siècle et qui devaient rencontrer un succès certain car leur ornementation est très diverse et elles sont aussi bien destinées aux Rois

ALLIANCES ENTRE LES MAISONS DE FERRIERES, ROLIN, D'AUMONT, BOCHETEL, DE ROCHECHOUART ET DE CHOISEUL

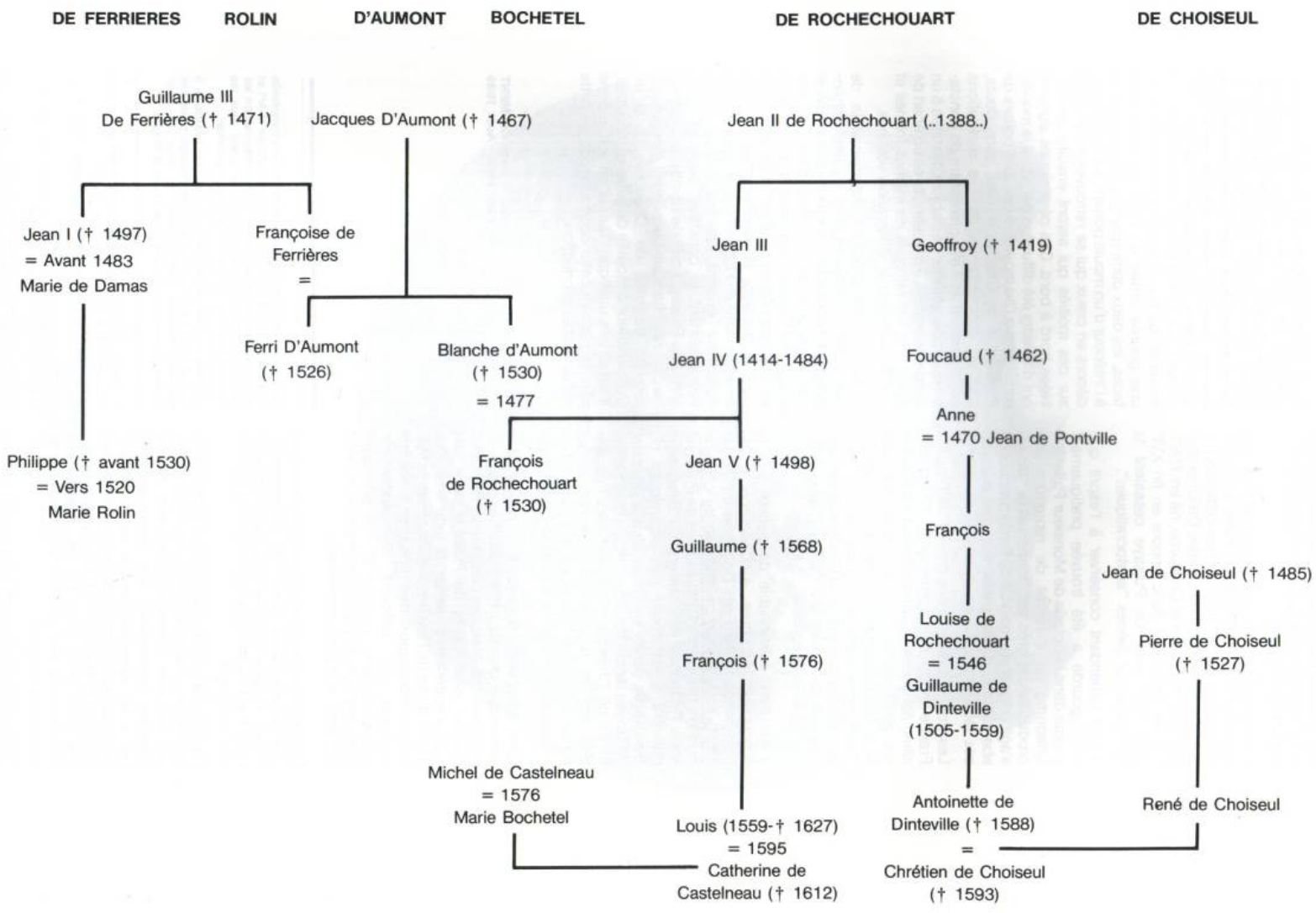

(ou aux personnes soutenant le pouvoir royal) qu'à des membres de maisons illustres dont elles portent les armoiries.

Il est vraisemblable que les Seigneurs de Praslin (et ensuite, de Chaource) disposant de la matière première principale : l'argile, y implantèrent des fours capables de cuire des grès à haute température et imitèrent la production de Puisaye.

La présence sur la gourde, au-dessus des armoiries des De Choiseul, d'une couronne de marquis donne à penser que cette pièce a été faite à l'intention de Charles De Choiseul, Marquis de Praslin et Chaource, né en 1563. Ce site produisait donc encore en fin XVIe alors que ceux de Puisaye cessaient la fabrication de pièces "aristocratiques".

Il faut cependant conserver à l'esprit que cette gourde a été trouvée pratiquement intacte dans la poterie de Monsieur Pallerat à Chaource où il tentait de reprendre une production de grès traditionnels vers 1880. Il s'agit donc d'une gourde de fin de production abandonnée dans l'atelier qui allait éteindre ses feux.

Les trois autres gourdes ornées de l'écu de France et du monogramme du Christ ont, elles, été trouvées dans des fouilles conduites à Chaource par un certain Docteur Coqueret et données au Musée de Troyes en 1887. Elles sont vraisemblablement plus archaïques que la gourde De Choiseul et sont voisines de celles de Puisaye, aux différences déjà précisées.

Il est donc raisonnable de penser que la production de grès à Chaource a dû commencer avec Ferri De Choiseul, né en 1531, sous l'influence évidente de celle de Puisaye mais aussi (comme celle de Puisaye) sous l'influence des ateliers du Beauvaisis puisqu'il a été trouvé des céramiques du Beauvaisis dans l'inventaire d'un apothicaire de Troyes tenant boutique depuis 1563 et les foires de Champagne étaient très fréquentées par les marchands de Beauvais qui possédaient des comptoirs à Troyes où ils allaient chaque année depuis le Moyen Age.

C'est donc vers 1550 que l'on peut situer le *terminus a quo* de cette production de grès de Chaource. Mais ces céramiques ne purent rivaliser avec celles de Puisaye pour une raison matérielle évidente : la forte teneur en oxyde de fer de l'argile conduisant, après traitement thermique à des grès brun foncé qui implique une difficulté d'émaillage car aucune couleur ne pouvait être appliquée sans être polluée par le substrat noir et l'effet est pour le moins malheureux.

La gourde aux armoiries des De Choiseul est une tentative pour pallier cet inconvénient : laisser le grès étanche brut, sans couverte mais il est évident que cette voie n'a pas été très attrayante.

En tous cas, cette production de Chaource, dérivée de celle de Puisaye, est remarquable car elle vient conforter l'idée que, dès la première Renaissance, des pièces de grès tout à fait remarquables par leur perfection technique et leur originalité de décoration, ont été faites en Puisaye et en Champagne et que ces sites, avec ceux du Beauvaisis, sont certainement les plus anciens quant à la réalisation de grès.

Cependant, il faut reconnaître que les grès de Puisaye sont plus beaux que ceux du Beauvaisis souvent surchargés de décors et de facture plus fruste alors que les artistes-potiers de Puisaye ont su réaliser des formes toujours fines et élégantes, ornées de motifs en relief très sobres et parfaitement adaptés à ces formes.

La réalisation de ces grès de Puisaye et de Chaource remet en cause les datations et l'histoire, généralement admises, du grès d'art en France.

Il est d'ailleurs singulier de constater que les gourdes, en particulier celles de Chaource avec leurs deux anses de part et d'autre du goulot, présentent de grandes analogies de forme et de décor avec celles réalisées au premier siècle de notre ère, par les potiers gallo-romains, en particulier en Gaule méridionale, sur le site de La Gaufresenque. La forme N° 63 du catalogue Déchelette (5) est une gourde ornée en relief sur ses deux faces, les deux demi-gourdes étant tournées à l'intérieur d'un moule portant, sur le fond, les décors en creux qui se retrouveront en relief sur ces moitiés qui seront ensuite assemblées bord à bord. Ces céramiques sigillées ont d'ailleurs été diffusées dans tout le monde romain jusqu'au moyen-orient. Les potiers de Puisaye et de Chaource n'ont, sans doute, pas eu connaissance de ces réalisations archaïques mais il est intéressant de constater que, pour réaliser des objets destinés à un usage déterminé, les potiers, avec un écart de 1500 ans, ont retrouvé les mêmes formes et des techniques de décoration voisines.

Il serait, bien entendu, indispensable de reprendre, à Chaource, des fouilles archéologiques menées scientifiquement car il n'est pas douteux que l'on y pourrait trouver les fours mais aussi des pièces ou tessons armoriés ou dédicacés d'un très grand intérêt pour approfondir la connaissance de cette passionnante production Renaissance. Il est également évident (comme l'auteur a pu heureusement le constater pour les grès bleus de Puisaye) que de nombreux musées ou châteaux français conservent des grès ou tessons de grès de Chaource et si un Conservateur découvre de telles céramiques, il serait très utile que l'auteur en soit informé afin de parfaire cette connaissance de cette remarquable production.

René CLEMENT
Octobre 1988 - Août 1989

L'auteur remercie très chaleureusement Mademoiselle Chantal ROUQUET, Conservatrice du Musée d'Art et d'Archéologie de Troyes, qui a mis à sa disposition les quatre gourdes étudiées ici et lui a fourni tous les moyens pour les étudier et les photographier.

L'auteur exprime également sa profonde gratitude à Marcel POULET expert en grès de Puisaye pour ses critiques toujours constructives et pour lui avoir signalé l'existence de ces grès bruns à Troyes.

1) Marcel POULET "*La poterie traditionnelle de grès de Puisaye*" 1975. Deuxième édition : 1984.

2) Marcel POULET "*Les potiers de Puisaye*" 1981 - Chez l'auteur.

3) René CLEMENT "*Etonnants Bleus de Puisaye*", "L'ESTAMPILLE", Décembre 1988

4) René CLEMENT "*A PROPOS D'UNE GOURDE EN GRES FAITE EN PUISAYE A L'OCCASION DU MARIAGE DE MARIE ROLIN*" Mémoires de la Société Eduenne - A paraître : Tome LV, Fascicule 1 - 1989.

5) J. DECHELETTE "*Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*", 1904.

GOURDE EN GRES BRUN DE CHAOURCE
Décor en relief : Ecu de France entouré de deux branches de laurier et sommé de la couronne royale
Couverte bleue à l'oxyde de cobalt

Don, en 1887, de M. le Dr Coqueret. Trouvée vers 1857 dans une fouille au hameau des "Poteries" à Chaource. Diamètre avant 12,5 cm — arrière 10,5 cm — Profondeur 6 cm. Terre rougeâtre, couverte grèsure brune, avant émail bleu pâle. Musée de Troyes INV. 887.26.2.

Photo Musées de Troyes

GOURDE EN GRES BRUN DE CHAOURCE
Décor en relief : Monogramme du Christ IHS
sous couverte bleue à l'oxyde de colbalt
Début XVIe siècle

Don, en 1887, de M. le Dr Coqueret. Trouvée dans une fouille, au hameau des "Poteries" à Chaource. Diamètre avant 12,5 cm — arrière 11,5 cm — Profondeur 6,2 cm. Grès brun, partie avant émail bleu. Musée de Troyes INV. 887.26.1.

Photo Musées de Troyes

GOURDE EN GRES DE PUISAYE
Décor en relief : Monogramme du Christ IHS
et initiales M et
sous couverte bleue à l'oxyde de colbalt
Début XVIe siècle
Musée de Tessé - Le Mans

Photo René Clément

CHAMPAGNE-Polka

Nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, déplorent la pauvreté de style de certaines chansons modernes. Cela donne parfois l'impression que la création musicale va de pair avec un manque total de génie de la part de quelques paroliers. Il est vrai que, tout aussi souvent, ceux-ci "s'en tirent" en écrivant des textes anglais que les anglo-saxons — ont parfois bien du mal à comprendre !...

Que les jeunes et les moins jeunes se rassurent (?) cette pauvreté de style de la "*chanson qui n'veut rien dire*" n'est pas l'apanage de notre époque.

Un ami abonné nous a offert cette brochure du début du siècle qui n'a rien à envier à "l'art poétique" de certains "tubes du Top 50".

L'impression lithographique n'étant pas de très grande qualité, nous avons retranscrit les deux couplets et le "très remarquable" refrain. On remarquera sur la reproduction, qu'une main — peut-être celle de l'auteur — a raturé la troisième ligne du premier couplet pour la remplacer par :

"Ah ! toi qui charmes nos jours tu parles d'espérance"...

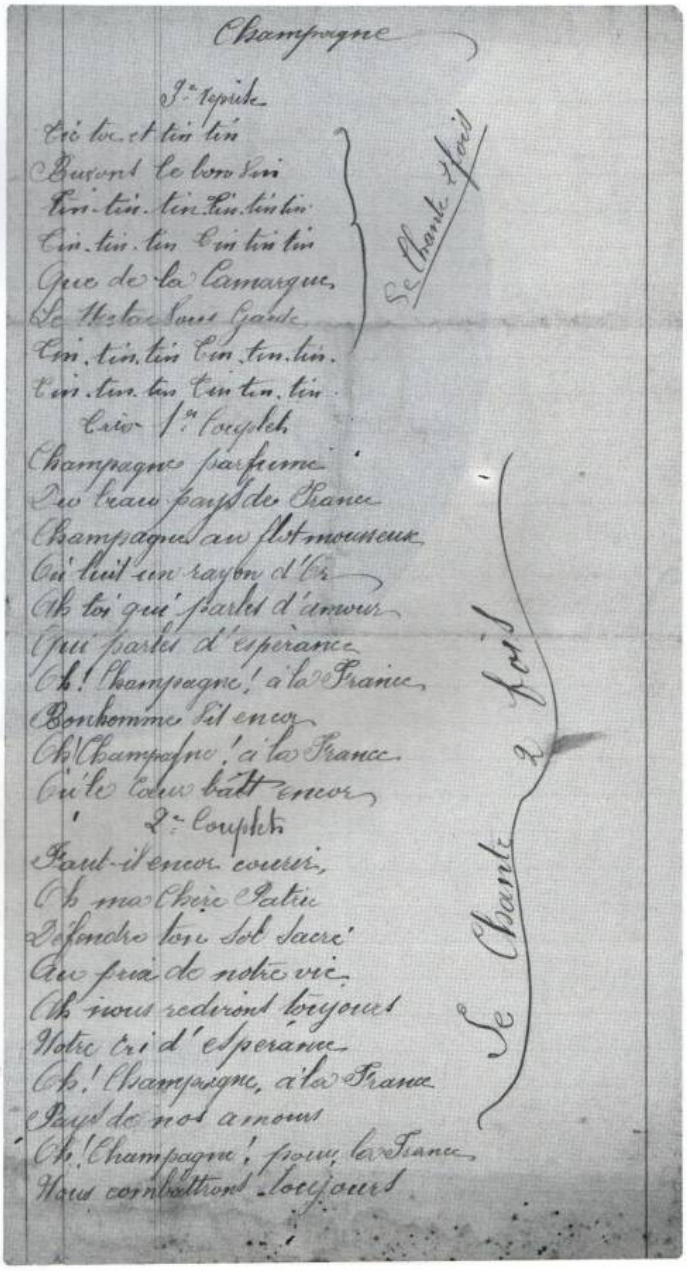
Champagne

3e reprise

Tic toc et tin tin
Buvons le bon vin
Tin-tin-tin-tin-tin-tin
Tin-tin-tin-tin-tin-tin
Que de la Camargue
Le Metac Nous Garde
Tin-tin-tin-tin-tin-tin
Tin-tin-tin-tin-tin-tin

Se Chante 2 fois

Trio 1er Couplet

Champagne parfumé
Du beau pays de France
Champagne au flot mousseux
Où luit un rayon d'Or
Ah toi qui parles d'amour
Qui parles d'espérance
Oh ! Champagne ! à la France
Bonhomme vit encor
Oh ! Champagne ! à la France
Où le cœur bâtt encor

2e Couplet

Faut-il encor courir,
Oh ma Chère Patrie
Défendre ton sol sacré
Au prix de notre vie
Ah nous redirons toujours
Notre cri d'espérance
Oh ! Champagne, à la France
Pays de nos amours
Oh ! Champagne ! pour la France
Nous combattrons toujours

Se Chante 2 fois

Refrain :

Champagne Ah !
Tic ! toc ! et tin, tin ! Buvons le vin
Tin, tin, tin ! tin, tin, tin ! tin, tin, tin ! tin, tin, tin !
Que de la Camarde le Seigneur nous garde
Tin, tin, tin ! tin, tin, tin ! tin, tin, tin ! tin, tin, tin !

1er couplet

Champagne parfumé du beau pays de France
Champagne au flot mousseux où luit un rayon d'or
Ah ! toi qui parles d'amour ! qui parles d'éspérance
Oh ! Champagne ! à la France ! Bonhomme vit encor
Oh ! Champagne à la France où le cœur bat encor

1e couplet

Faut-il encor courir oh ma chère patrie
Défendre ton sol sacré au prix de notre vie
Ah ! nous redirons toujours ! notre cri d'éspérance
Oh ! Champagne ! à la France ! Pays de nos amours
Oh ! Champagne pour la France Nous combattrons toujours !

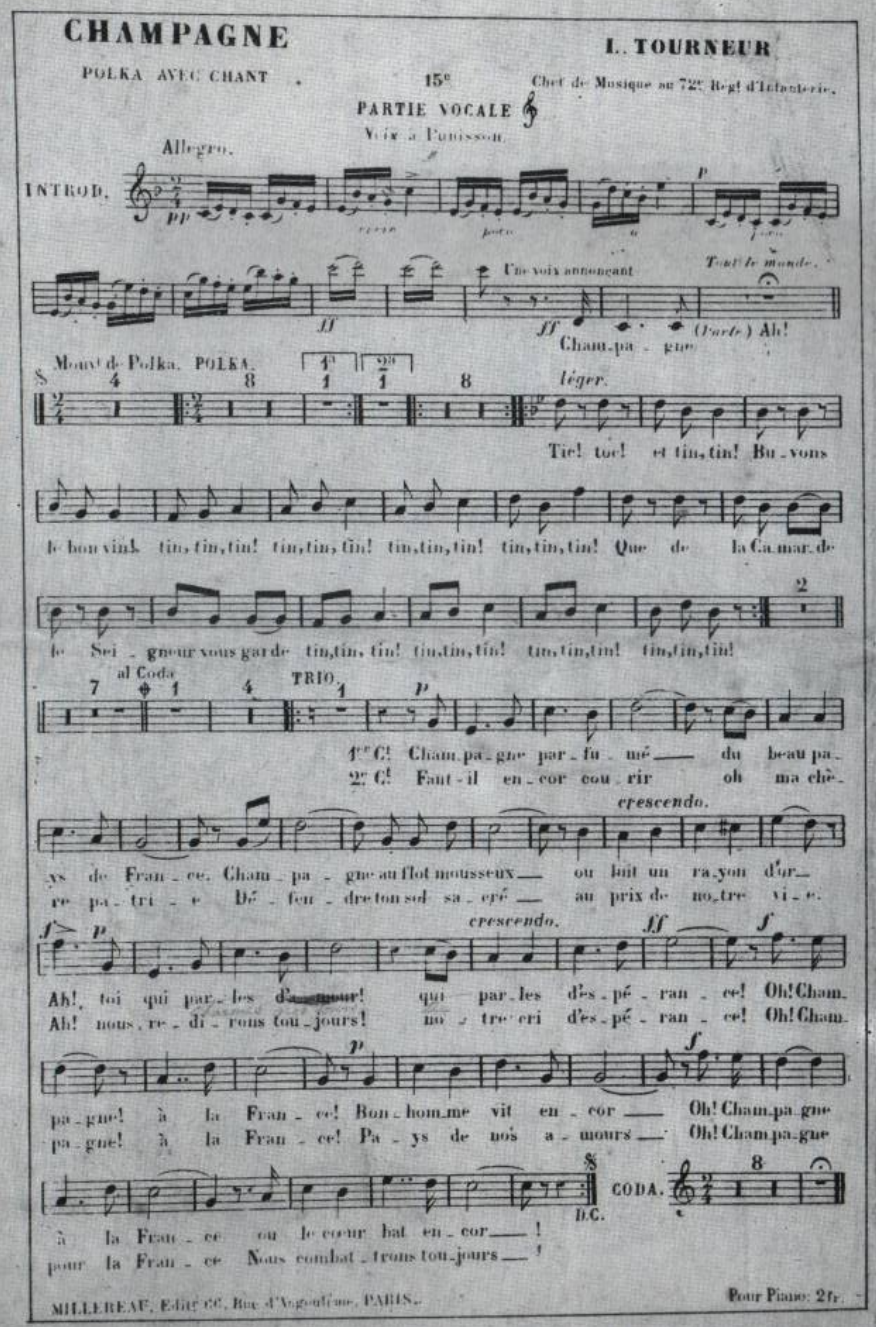

Hommage Respectueux à Monsieur MADELOR
Colonel du 72e Regiment de Ligne
Commandeur de la Légion d'Honneur.

CHAMPAGNE

POLKA

avec CHANT

PAR

L. TOURNEUR

Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier d'Académie,
Chef de Musique au 72e Régt de Ligne.

Propriété pour tous pays.
Ent. Stat. Hall.

Harmonie:	5f »
Fanfare:	4f »
Orchestre:	2f »
Doublures:	» 15c.
Piano:	5f »
Piano à 4 mains:	7f 50c

SCHOENAERS-MILLEREAU, Éditeur
Fabricant d'Instruments de Musique, Fournisseur du Conservatoire
PARIS — 15, Rue Gambey, 15 — PARIS
Tous droits d'Exécution et de Reproduction réservés
All Rights of Public Performance reserved

HILAIRE FAILLENOT
Compositeur

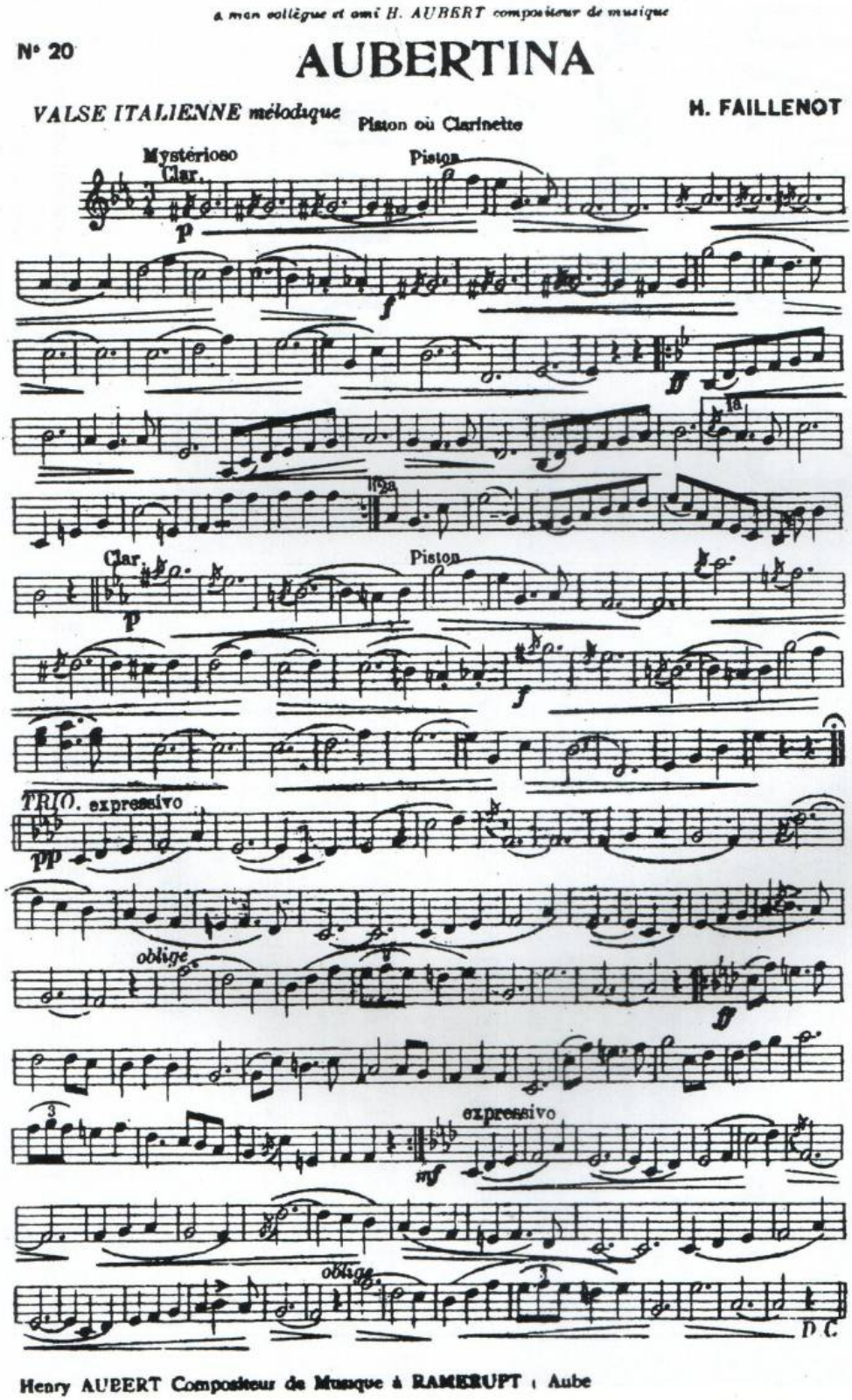

FOLKLORE DE CHAMPAGNE (N° 115 p. 38-39 et N° 116 p. 36-37) a publié des manuscrits de musique écrits par H. FAILLENOT ou à lui dédiés.

Nos informateurs, sans doute trompés par leur mémoire et par le H. initial, l'avaient baptisé HENRI. En fait, ce compositeur populaire se prénomait **HILAIRE**.

Son petit-fils, M. Maurice Faillenot, nous a aimablement apporté la rectification qui s'imposait par un courrier dont voici quelques extraits :

J'ai été intéressé par le petit article concernant mon grand-père Hilaire Faillenot (et non Henry) avec Henry Aubert et de lire la valse que ce dernier lui avait dédiée. En échange de bons procédés je vous adresse... une composition de mon grand-père dédiée à Henry Aubert... la maison de mes parents ayant été pillée en 1940, il n'est presque rien resté des cahiers de mon grand-père, hormis un cahier manuscrit commencé très certainement en 1884 et terminé le 7 novembre 1886... Les danses de Henry Aubert et de mon grand-père ont été très connues à leur époque. Elles furent jouées jusqu'en Turquie... Je ne sais si Henri Aubert a tiré quelques bénéfices de son édition mais il est certain qu'Hilaire Faillenot ne perçut jamais de Royalties à ce titre...

L'article que nous publions ici, rectifie l'erreur que nous avions, bien involontairement, commise et que M. Maurice Faillenot nous a aimablement pardonnée.

Dont acte

Nous en profitons pour présenter la partition "AUBERTINA" dédiée par Hilaire Faillenot à son ami Henry Aubert ainsi que le manuscrit de la mazurka "LA GRACIEUSE" que nous a adressé M. Maurice Faillenot.

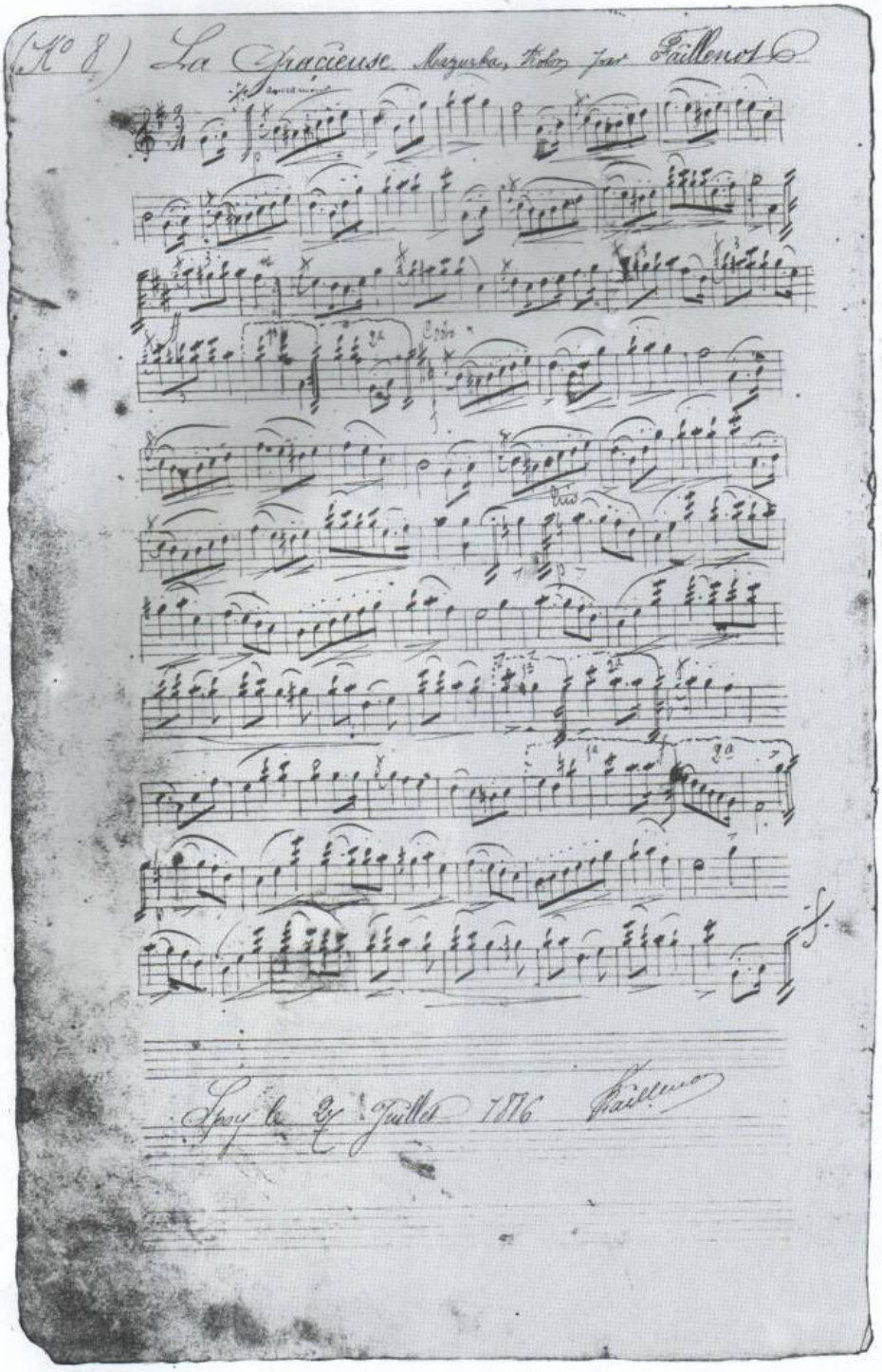
(N° 8) La Gracieuse Mazurka, Kolon par Faillenot
Spoy le 27 Juillet 1886 Faillenot

Ecteron, fin XIXe, [illegible] coll. privée

Robert JAY

SOMBRES ET JACHERES

Alors que le mot JACHERE revient d'actualité, dans le N° 100 qui traite du Parler nogentais, vous parlez de l'assolement trienal au mot SOMBRE, mot qui est par ailleurs défini comme étant une "jachère".

On commet une erreur en laissant croire que, tous les trois ans, les cultivateurs laissaient une terre en friches. Ce mot, jachère, est aujourd'hui galvaudé car il s'agissait en réalité de "**sombres**" dans nos pays.

C'est-à-dire que le sixième des terres et non le tiers, se trouvait être cette année-là peut-être bien cultivé plus correctement que durant les cinq ans qui avaient précédé.

On faisait ce que l'on appelait "**des aissomages**". La terre était bien fumée et l'on y mettait du chanvre ou des vesces pour les vaches. Parfois même on pouvait y cultiver des légumes comme dans le potager de la maison. A partir de 1880-1890, on y a également semé des betteraves fourragères.

Chaque parcelle à sombrer recevait au minimum trois labours avant d'y remettre du blé car il fallait en extraire le chiendent et, à cette époque, on ne disposait pour l'arracher que de deux outils à mains : le crochet à deux dents et la fourche à trois dents en fer forgé.

Les seuls matériels tractés (par le cheval !) étaient la charrue, la herse en bois dont les dents étaient également des chevilles de bois (les dents en fer forgé sont déjà plus modernes) et le rouleau qui était fait d'une bille de "tortillard" passée au tour à moyeux. Une fiche en fer enfoncée à chaque extrémité tenait lieu d'essieu. La bille mesurait une toise (6 pieds) de long et ses limons étaient souvent agrémentés d'un travail de menuiserie. Ce rouleau n'étant constitué que d'un cylindre d'un seul tenant, lorsque l'on passait sur une motte de terre durcie, on avait l'impression qu'il prenait son élan pour s'envoler par dessus !

Ce n'est que vers la fin du XIXe siècle que nos anciens se sont mis à six pour acheter un extirpateur à 7 dents dont les grosses lames faisaient un travail en profondeur et non-plus superficiel et, c'est vers 1914 qu'ils ont acquis un "cultivateur canadien", autrement dit un extirpateur, qui a rendu de grands services pour extirper le chiendent et amender la terre.

J'en reviens au mot SOMBRE pour signaler qu'il était anciennement mentionné sur tous les baux à ferme "**entrée en jouissance aux sombres**", c'est-à-dire au 23 avril, en opposition à la St Martin du 11 novembre où tous les "bans" de récoltes, raisins, noix, etc... étaient abandonnés au glanage.

On pourrait poursuivre car, avec l'extension de la culture de la pomme de terre, de la betterave fourragère et de la luzerne, il fallait encore davantage de terres propres et préalablement fumées.

Ainsi les "sombres" n'étaient pas des friches comme les "jachères" que l'on veut nous imposer actuellement.

Robert JAY

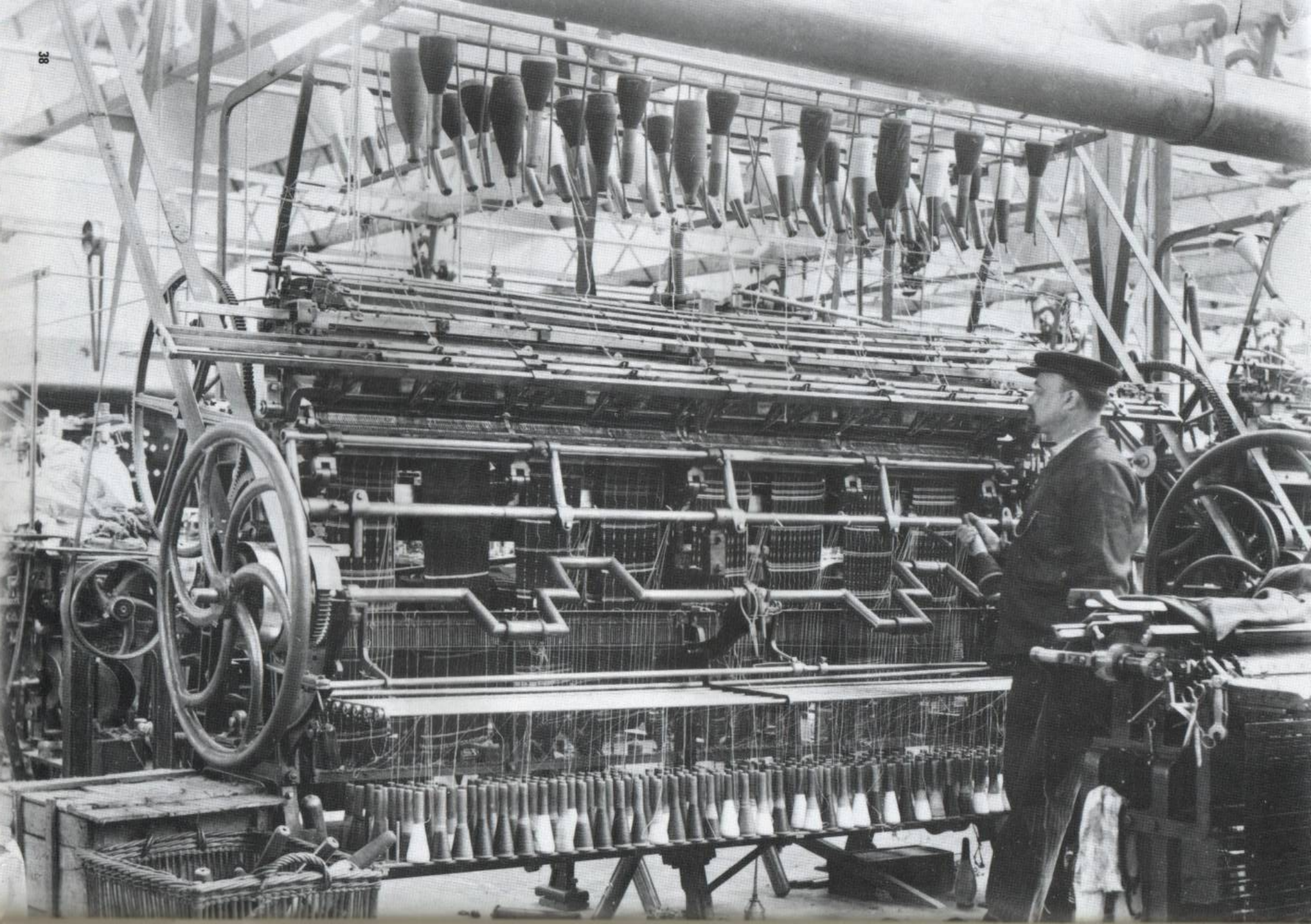

◀ **Nous aimerions obtenir quelques renseignements sur ce métier de bonneterie et, si possible, connaître l'atelier où cette photo fut prise.**

CENTRE GENEALOGIQUE DE CHAMPAGNE - BULLETIN N° 44 - B.P. 106 - 51340 Tinqueux

Cette association nous a demandé d'établir un échange entre nos deux publications. Nous avons accepté car nous pensons que nos lecteurs sont des amateurs curieux de tout ce qui peut concerner leur région. Nous savons aussi que cette rubrique d'information est très suivie et que certains d'entre vous n'hésitent pas à écrire pour obtenir l'article qui leur paraît intéressant.

Au sommaire : Lors de la fuite du Roi en 1791 à Ste Menehould, le maître de poste Drouet n'avait reconnu personne — Généalogie "Chanlaire" — Centre Généalogique de l'Aube : 1er C.A. - Centre Généalogique de la Marne : Travaux, Nouvelles, Carnet, Dépouillement 1er suppl. aux tables de mariages, Fichiers... Généalogie "Patenostre" — Centre Généalogique de Hte Marne : Nouvelles, Histoires de nos familles de Moge... Dépouillement - La Révolution dans le Canton de Nogent, Histoire : ne pas se tromper d'époque, Biographie de J.B. Aubry - Nous sommes tous cousins —...

LA MEMOIRE DE L'AUBE - URAQE - B.P. 118 - 10300 Ste Savine

N° Spécial 2 : *Clairvaux : un passé plein d'avenir - Signification de Clairvaux - La cathédrale et le monastère - l'homme Saint Bernard - A la veille d'être arrêtée Jeanne de la Motte dînait à Clairvaux - A Fontette la grande misère des descendants d'un bâtard d'Henri II - De la vigne au vin de Champagne, une rétropromenade en compagnie de Gabriel Groley.*

COLLECTION PATRIMOINE ET INNOVATION - Ed. Dominique Guéniot - 4 rue Cl. Gillot - 52200 Langres

Sous la direction de Marc André, trois nouvelles plaquettes sont venues enrichir cette collection.

DU FER AU TITANE *par Cyril Dumontet, coutellerie, cisellerie, instrumentation dans le Nogentais : De Langres à Nogent,la fugue des coutelliers, La coutellerie dans le bassin nogentais au XIXe, La fabrication des couteaux "à l'ancienne", la vie économique du bassin de Nogent en 1989, Fabrication d'une pince réglable, outillage haut de gamme aux Ets Bahco - La fabrication des instruments de chirurgie du bassin Nogentais, Forge et estamage de précision, Les moyens du renouveau.* (32 pages ft 13 × 22).

FEUTRE, FIBRE ART ET TECHNIQUE *par Richard Keller : Premier textile, Le feutre industriel, L'usine de feutre de Mouzon du groupe Sommer-Allibert, Fibre et Art, Du feutré-foulé au non-tissé, une technique pleine d'avenir, Identité du Musée du Feutre.* (32 pages ft 13 × 22 cm).

VIGNOBLE ET VINS DE CHAMPAGNE *par André Garcia : Le vin au fil des siècles, Du cep à la coupe, "Moderniser sans nuire à la qualité" - "Mieux former", Une gamme prestigieuse, De la misère à la prospérité, Architecture et bâti champenois, Quand la bouteille devient œuvre d'art, De nouveaux horizons, la science au service de la qualité, la route touristique du champagne, Gastronomie champenoise, Le triangle sacré du champagne.* (40 pages ft 13 × 22 cm). Précisons pour nos lecteurs que cette brochure ne traite que de la partie marnaise du vignoble.

LES AMIS DES MUSEES - 1, rue Chrétien de Troyes - 10000 Troyes

Bulletin N° 4 : *Nos 40 ans, Grands voyages, Sorties locales, Dons faits au Musée par la Société en 1988-89, expositions, Œuvres prêtées.*

COURRIER DES HABITANTS N° 43 - Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims - 51480 Pourcy

Reboisons nos régions, Un nouvel architecte au Parc, M. Pierre Rohowyj, Arbres et haies dans le Tardenois, Plan d'occupation des sols et environnement, Vous avez dit aquaterrariophilie, animations locales, expositions.

LE PETIT CŒURLEQUIN - B.P. 4 - 10150 Creney

N° 10 - *Fabien Robat, La 2e moisson à l'ancienne, Creney haut lieu de l'apiculture, Creney Sport, En grattant la poussière des siècles : La vie de château (suite).*

N° 11 - *E.D.F. Creney - CRAC Info - Creney Sports - Vie des Associations - En grattant la poussière des siècles : Ecole à vendre en 1798.*

TERRES ARDENNAISES N° 29 - B.P. 71 - 08002 Charleville Mézières

Paul Douchy, mémoires (4), Une vie pour la musique - Préhistoire de la Thiérarche ardennaise (suite) - Le "boire et fumer" dans la région nord du Porcien au début du XXe - Toponymie de Gespunsart (suite) - Les "trams" de Charleville, Mézières et Mohon - Les cabres d'Harcy - Le terrain de Tournes-Belval pendant la bataille de la Meuse, mai 40 - L'horrifique histoire de Mathieu Cornesse ou "Plaintes contre X."

L'AFFICHE - Mairie - 51000 Châlons s Marne

Ce bulletin donne le programme des manifestations organisées à Châlons s Marne. On peut se le procurer auprès du Service des Affaires Culturelles de la Mairie et à l'Office de Tourisme de Châlons s Marne.

LA GAZETTE DE CHAOURCE "COIN-COIN" - M.J.C. - 10210 Chaource

N° 226 - *Bonjour - Athlétisme - Basket - Tournois de baby-foot - Concert d'orgue - Expo 90 - Voyage aux U.S.A. - Canada - Visite de l'usine Peugeot - Mémoire sur ma campagne 1914-1915 - Regard sur le passé, les années en 9 - Club du 3e Age - Allo les pompiers - Les bouviers-bernois - Pêle-mêle.*

N° 227 - *A Casino-parade - C.A. de la MJC - Cross - Basket - Chanterelles - Noël en Gde Bretagne - USA-Canada - Les marais salants - Variétés historiques, les Chaourçois en 1789 - Regard sur le passé, le 5e Génie a 100 ans - Gérard de Nerval - Amadis Jamyn - En direct du collège - Club du 3e Age - Foyer chaourçois - Allo les pompiers - Pêle-mêle.*

N° 228 - *Cross - Basket - La glane de nos beaux jours, 1956 - La fleur de lys - Expo 90 - Images de Berlin - Poèmes d'adolescentes - Le sabotier - Club du 3e Age - Pêle-mêle.*

ALMANACH DU MORVAN - Lai Pouèlée - BP 51 - 58120 Chateau-Chinon

Cet almanach de 172 pages donne le calendrier de l'année 1990, cela paraît logique, mais en plus il contient un très grand nombre d'articles régionalistes en français et en morvandiau. Citons, au hasard : *Chateau-Chinon s'est développée sans son pays - Bernard Jacquemin, facteur de cornemuses - Quelques branles morvandiaux - Pleins feux sur Vieux-Dun - La Morvandelle - Le violoneux - etc...*

MYTHOLOGIE FRANÇAISE N° 156 - 175 rue de Pontoise - 60000 Beauvais

Lancelot, le Roi des Poissons - Mythologie française et Légendes Dorées - Paysage et Mythologie - Saint Roch, réflexions et questions au cours d'une recherche.

MUSIQUE BRETONNE N° 97 - Dastum - BP 164 - 22604 Loudéac Cédex

Etat de la musique bretonne - Une musique intégrée à la vie quotidienne - Pierrick Lemou - Enseignement de la musique bretonne - Championnat de bretagne d'accordéon diatonique - Ar biz-meuder - Son ar chase - Un accordéoniste et un itinéraire pas comme les autres : Jean Lévêque - Avant-deux de Pléhérel -...

AGUIANE - LE SUBIET - SEFCO - Les Granges - 17400 St Jean d'Angely

N° 155 - *Un vieux métier : carrier - Morale et sexualité : les enfants abandonnés - Du Syndicat d'initiative à l'Office de tourisme - Une chanson en langue poitevine du pays chauvinois - Réflexion sur les "terrères" et les mares - Des vieux métiers d'autrefois : les laitiers - Le portage du lait à Ruffec -...*

N° 156 - *Naufrages et naufrageurs à l'embouchure de la Gironde - 9 cabanes en pierre sèche, à voute en tyas de charge du Poitou central - A propos de René Caille - A propos des châfres -...*

EVOCATION - N° 3 - Patrimoine de l'Isère - 38460 Crémieu

Préhistoire : Les mammifères quaternaires du Dauphiné - Révolution française : Bougoin : de l'Ancien Régime à la Révolution - Chronique bibliographique.

REVUE LEMOUZI N° 113 - 13, Place Municipale -19000 Tulle

Imprimeur et soldat P. Orfeuil - Paraulas par questa terra - Petite histoire d'une famille paysanne et de sa terre - Souvenirs de trois années à l'Ecole Pratique de Limoges (1914-17) - Vivre à Tulle (1920-25) - En 1641 à Tulle, un trousseau d'étudiant en philosophie - Scènes de la vie en Corrèze vers 1700 - Bort pendant la Révolution - Hommes et femmes détenus dans les Maisons d'arrêt de Brive - La propriété du sol à St Yrieix avant la Révolution - Un souffle révolutionnaire tranquille sur le Pays d'Eygurande - Le bas-Limousin administratif et judiciaire en 1789 - Deux exemples de fosses en Limousin et Périgord - Quand R. Poincaré sillonnait les routes du Limousin...

LINGUISTIQUE PICARDE - N° 112 - Musée de Picardie - 80000 Amiens

Eune histoère pénibe - Tiot mouchon - Jeannette, l'trieuse - Trois contes - A travers les lieux-dits (tuileries, panneteries) - Noms des rues à Péronne sous la Révolution - Dialogue curieux et intéressant entre deux picards - En hommage à Edmond Edmont - Faire-part d'obsèques en Janvier 1789 - Min coin d'ziu -...

LE VIQUET N° 86 - PTPN - BP 600 - 50010 St Lô Cedex

Le costume normand du XVIIe au XXe siècle - L'hirondelle de la Manche - La prose à St Marlocoquette - L'Aluette, un jeu de cartes traditionnel - Le 100e exercice de style de R. Queneau - Prénoms révolutionnaires dans le centre-Manche...

FOLKLORE DE FRANCE - N° 221 - CNGFF - 160 traverse de Russan - 30000 Nîmes

Architecture traditionnelle de craie dans le chalonnais - Le sabotier des Castagnaires dal Soumal - La légende des sabots de Bethmale - La Lorraine sidérurgique cette inconnue -...

FLEUVE JAUNE N° 2-89 - 1 rue Désiré Briden - 10000 Troyes

La Chine à votre portée : Le Shandong - Le dragon dans tous ses états : sous le signe du dragon, la sagesse du dragon, le caractère du dragon - Le symbolisme du dragon dans la Chine antique - Le dragon en-deça et au-delà de la Grande muraille - La symbolique du dragon dans quelques bestiaires français - Le dragon dans l'horoscope chinois - Conte : Flûte du Ciel - Longjiing : le the du puits du dragon - Les os du dragon - le riz et la Chine - Barbe de dragon - la Chine en France -...

IL CALITRANO - Via A. Canova 78 - 50142 Firenze Italie

"Forzare l'aurora a nascere" - Degrado ambientale - S. Andrea di Conza - Premiazione : Premio Citta di callitri "M. Gallucci" 1988 - La terra delle lie radici Usi e costumi di nostra gente - Anjell'u'Bbianch' e u'Zuopp' - Dialetto e cultura popolare - "La spinta di Archimede" -...

STORIA E MEDICINA POPOLARE - Via Ferroccio 26 - 00185 Roma - Italie

N° 2/1989 - *Tradizioni popolari di Ciociara, Saggio bibliografico*

N° 3/1989 - *La misurazione per mezzo di una candela votiva : un rito di guarigione - Prolegomeni ad uno studio sulle malattie sacre - Musica y medicina : F.X.Cid y su "Tarantismo observado en Espana" 1787 - Dal menarca alla menauposa : lessico popolare e semi-colto - La "madre" - Il lutto nella etno-cultura marchigiana.*

AU PAYS DES RIEZES ET DES SARTS N° 115 - N. Depoix Regniowez - 08230 Rocroi

Henri-Gérard Dubois (1905-1985) - L'année 1789 à Rocroi - La boutique frontière de Louis Cadte - Liste des militaires décédés à Philippeville ou vedette républicaine an l'An III - A propos du Moulin de Nismes - Jadis et naguère - Glanes et glanures -...

MAUGIS N° 8 - rue Albert Raty 112 - 6869 Vresse s Semois - Belgique

Les sociétés secrètes en Ardenne - Les francs-maçons en Ardenne méridionale belge - Tradition forestière et franc-maçonnerie du bois - La grande-Tchèsse - Les Sociétés de la Grande Chasse - Les papes de Lodomez - Mythologie : La chasse sauvage - Témoignage : Ardenne, quand tu nous tiens ! - Ultime moisson VIII - Les Sociétés belges d'études celtiques -...

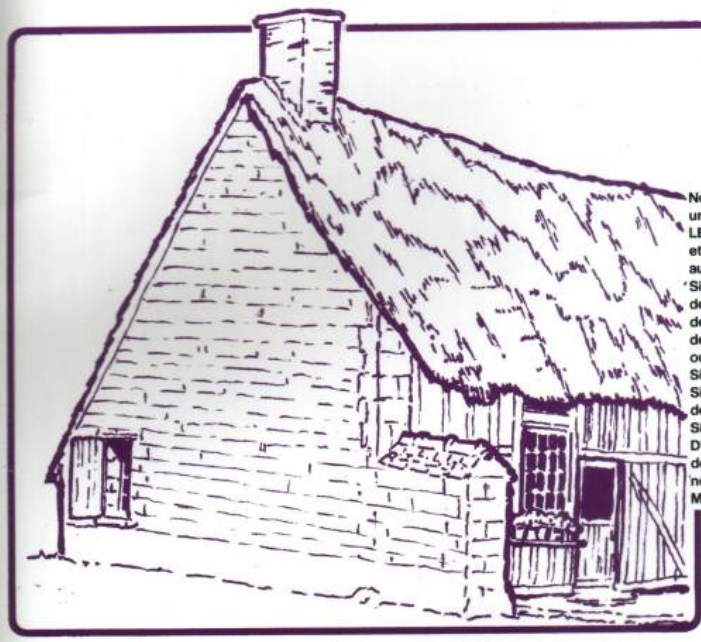

Nous entreprenons
une recherche sur
LES CHAUMIERES D'AUTREFOIS
et nous lançons un appel
auprès de nos lecteurs et amis :
Si vous possédez
de vieilles photos, des cartes postales,
des gravures ou apparaissent
des chaumières...
ou des restes de chaumières.
Si vous avez des outils de chaumier.
Si vous connaissez des histoires
des anecdotes.
Si vous avez des souvenirs :
D'avance nous vous remercions
de bien vouloir
nous en faire part.
Merci.

Nous avons déjà recueilli de nombreux documents (photos, gravures, cartes postales) sur ce sujet dans l'Aube MAIS, les trois autres départements (Ardennes, Marne, Haute-Marne) ne semblent pas posséder de documents sur les chaumières (?!) Merci de nous signaler tous ceux que vous pourriez connaître...

LISEZ

LA MEMOIRE DE L'AUBE
"Le journal qui se souvient"
est en vente chez les marchands de journaux

Les 22 premiers numéros, couvrant la période 1946-1954, ont été réunis en un volume cartonné sous jaquette illustrée — 326 pages — plus de 900 photos. (format 39 × 28 cm, poids 1,600 kg).
PRIX : 149 F. En vente chez les libraires de l'Aube.

LA MEMOIRE DE L'AUBE - B.P. 118 - 10300 STE SAVINE

Imprimerie LEDUCQ S.A.

Tous travaux typo et offset

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES
Téléphone 26.68.36.18

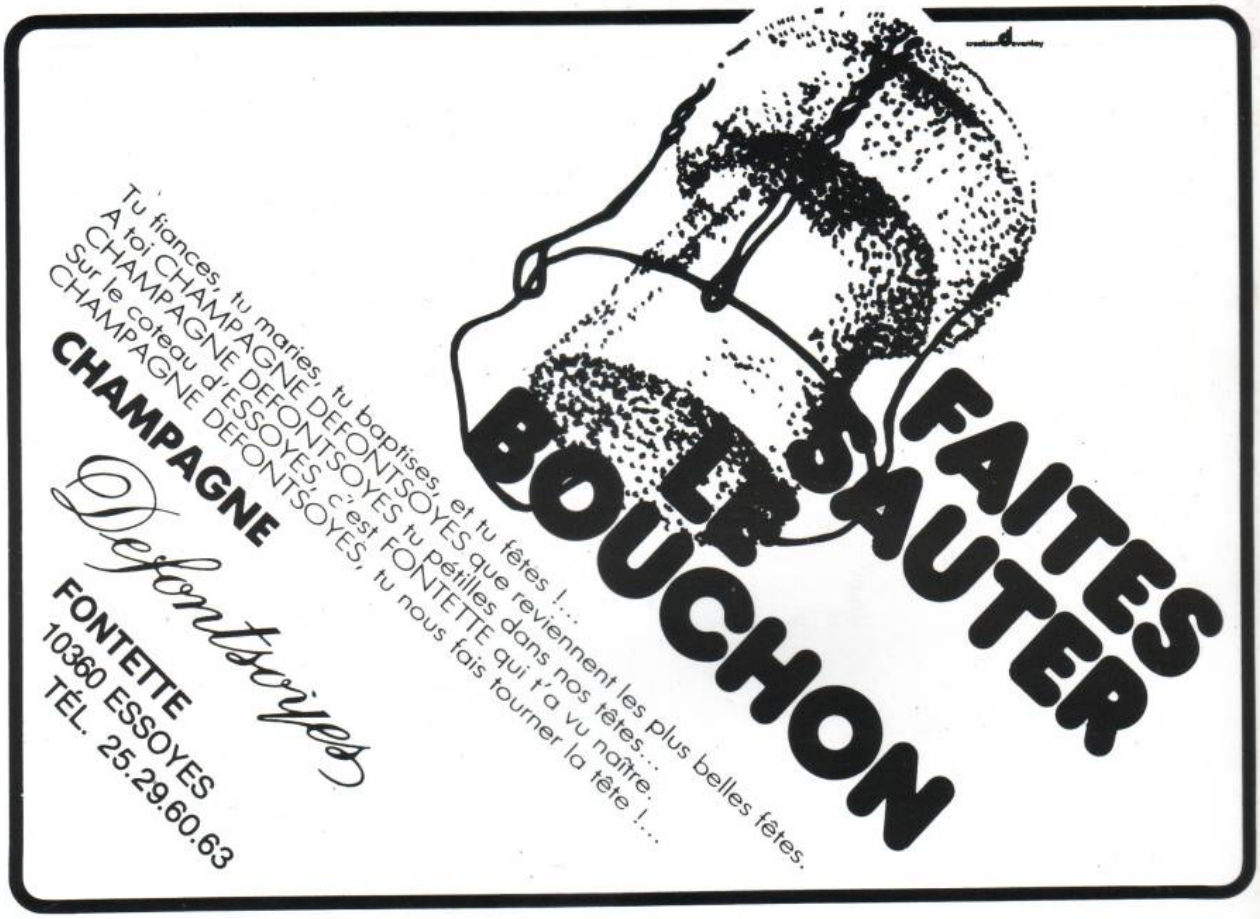

Imprimé en France - Imprimerie Leducq S.A., 51510 Fagnières — Dépôt Légal 2me trimestre 1990 — Directeur de la publication Gilbert Roy — Commission Paritaire nº 53035